GLOBAL PARTNERSHIP
for EDUCATION
quality education for all children

EXAMEN DU PORTEFEUILLE DE FINANCEMENTS

Octobre 2014

Table des matières

Objet de l'examen du portefeuille 3
Résumé analytique 4
1. Aperçu du portefeuille de financements 11
1.1. Croissance et diversification du portefeuille 11
1.2. Contribution du portefeuille aux objectifs stratégiques du GPE 11
1.3 Diversification du portefeuille par contexte 12
1.4 Dépenses concernant les données, le suivi et l'éducation 13
1.5 Diversification des entités de supervision et de gestion 13
1.6 Utilisation des systèmes nationaux 14
1.7 Financements pour la mise en œuvre de programmes, par ancienneté 14
1.8 Volume des décaissements 15
1.9 Analyse des coûts administratifs des financements pour la mise en œuvre de programmes 15
2. Résultats du portefeuille 16
2.1 Présentation générale des financements du GPE 16
2.2 Financements pour la mise en œuvre de programmes 17
2.2.1 Vue d'ensemble des financements pour la mise en œuvre de programmes 17
2.2.2 Bilan des décaissements et de la mise en œuvre pendant la période 2013-2014 20
2.2.3 Efficacité de la mise en œuvre des financements 36
2.2.4 Restructuration des financements 38
2.2.5 Résultats initiaux des financements pour la mise en œuvre de programmes 39
2.2.6 Contribution des financements pour la mise en œuvre de programmes aux objectifs stratégiques du GPE 42
2.3 Financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation 44
2.4 Financements pour la préparation de programmes 45
2.5 Programme d'activités mondiales et régionales(AMR) 47
2.6 Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) 51
3. Analyse des modalités de mise en œuvre 52
4. Analyse des coûts administratifs 56
5. Le point sur les recommandations relatives à l'examen du portefeuille 2013 59

Objet de l'examen du portefeuille

Le présent rapport a pour objet de satisfaire aux exigences posées dans le mandat du Comité des financements et performances au niveau des pays (CGPC), à savoir :

e) Établissement de rapports annuels sur le portefeuille des dons octroyés pour la mise en œuvre des programmes, pour l'élaboration des plans et programmes d'éducation, et pour les activités mondiales et régionales (décaissements, budgets et progrès réalisés dans l'exécution), et recommandations concernant les priorités et stratégies de financement.

Le Secrétariat prépare le rapport final de l'examen du portefeuille pour le compte du CGPC en tenant compte des contributions de ce dernier. Le CGPC doit ensuite soumettre ce rapport au Conseil d'administration, accompagné de toutes les recommandations ou observations découlant de l'examen qu'il aura reprises dans son propre rapport.

Résumé analytique

Le présent rapport vise à dresser un bilan de la performance des financements à l'éducation du Partenariat mondial. Les retombées de l'action du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE) s'étendent toutefois au-delà de l'impact direct de ses financements. Le GPE s'efforce d'amplifier les effets de l'aide qu'il apporte à l'éducation dans le monde, à la fois en favorisant un accroissement du financement externe et en plaçant l'éducation au premier plan du développement international. Au niveau des pays, il s'emploie à promouvoir l'augmentation du financement intérieur à l'éducation ainsi que l'adoption de plans sectoriels crédibles fondés sur l'analyse, le renforcement des capacités des systèmes d'enseignement nationaux chargés d'offrir des services d'éducation, et l'instauration d'un dialogue transparent et concerté en vue du développement du secteur pour promouvoir l'adhésion à l'action menée, la pertinence des interventions et une reddition mutuelle de comptes quant aux résultats obtenus.

Dans ce vaste contexte, le *Rapport sur les résultats de l'éducation* examine l'évolution globale du secteur de l'éducation dans les pays membres, et de l'aide que leur apporte le Partenariat mondial. À eux deux, ces rapports donnent une vision globale du fonctionnement du GPE et de la manière dont il intervient pour s'acquitter de sa mission vis-à-vis des enfants.

Le présent rapport examine le portefeuille de financements du Partenariat mondial pour l'éducation pour ce qui est des financements actifs entre juillet 2013 et juin 2014. Il passe en revue les progrès, analyse les tendances, présente des constats et expose les problématiques clés qui devront être examinées par le Secrétariat, le Comité des financements et performances au niveau des pays et le Conseil d'administration.

Le portefeuille de financements dans son ensemble témoigne des liens spécifiques entre les financements et les quatre buts stratégiques du Plan stratégique 2012-2015. Le rapport tente d'expliciter cet alignement, mais la répartition des fonds par but stratégique dépend de la manière dont on décide d'attribuer la contribution des différents types d'activités à tel ou tel but. Si les financements alloués aux États fragiles sont intégralement affectés au but « Atteindre chaque enfant », la plus grosse proportion des fonds se trouve absorbée par ce but. En d'autres termes, en augmentant son aide aux États fragiles et en situation de conflit, le Partenariat mondial achemine une part notable de ses ressources aux populations qui en ont le plus grand besoin. Pour ce qui est des financements aux États fragiles comme aux autres États, l'appui aux enfants les plus marginalisés représente la part la plus minime des fonds, quel que soit le but considéré. Cette situation est conforme à celle globalement rencontrée dans le monde où l'on peine à toucher les populations les plus défavorisés. La meilleure façon de résoudre les problèmes d'équité sera d'appliquer de solides politiques sectorielles au niveau national, et l'on espère aussi que le nouveau modèle de financement du Partenariat mondial viendra étayer des stratégies appropriées pour venir à bout du manque d'équité dans l'éducation. Par ailleurs, la prochaine stratégie du GPE et le programme d'action pour l'après-2015 devront mettre les enfants marginalisés à l'avant-plan de leur action.

Au 30 juin 2014, le portefeuille de financements actifs du GPE représentait au total 2,9 milliards de dollars répartis en quatre types de financements : les financements pour la mise en œuvre de

programmes, de petits financements alloués aux pays pour des travaux préparatoires, notamment les financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation et les financements pour la préparation de programmes, et les financements au titre du programme d'activités mondiales et régionales et du Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE).

Les décaissements au titre des **financements pour la mise en œuvre de programmes** atteignaient un total de 472 millions de dollars pour la période de 12 mois jusqu'au 30 juin 2014, soit un accroissement de 190 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation traduit en partie l'important volume de fonds alloués entre juillet 2013 et juin 2014. L'examen du portefeuille 2014 porte sur 69 financements pour la mise en œuvre de programmes, dont 58 sont en cours d'exécution (financements actifs), cinq ont été approuvés par le Conseil, mais n'étaient pas encore décaissés au 30 juin 2014 (financements en attente) et six ont été clôturés entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014.

Le rapport évalue la performance des financements pour la mise en œuvre de programmes sur la base des progrès du décaissement et de la mise en œuvre. Notons en particulier six financements dont la mise en œuvre était considérée très en retard l'an dernier, et qui sont désormais en bonne voie : ce sont la Guinée (deux financements), ainsi que le Lesotho, le Moldova, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Timor-Leste et le Togo. Quatre financements sont toujours en retard de décaissement et de mise en œuvre pour la deuxième année consécutive (Afghanistan,[1] Côte d'Ivoire, Libéria et Mongolie) et sept financements ont récemment été classés comme accusant un retard important dans leur décaissement (Bénin, Érythrée, Malawi, Nicaragua, République Centrafricaine, Soudan du Sud et Soudan). La hausse du nombre de financements présentant des résultats insatisfaisants s'explique en partie par l'amélioration des méthodes de suivi du décaissement. En particulier, les transferts au siège des entités de supervision autres que la Banque mondiale étaient comptabilisés comme des décaissements l'an passé, tandis que seuls les décaissements aux pays sont pris en compte cette année. Enfin, les retards constatés pour la République Centrafricaine et le Soudan du Sud sont dus aux conflits et à la situation d'insécurité qui touchent ces pays. Une présentation détaillée des résultats de chaque financement est fournie à la section 2.2.2 du rapport.

De 2012 au 30 juin 2014, le Partenariat mondial a approuvé 28 **financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation**, au profit d'un nombre égal de pays, pour un total de plus de 6,1 millions de dollars. Six financements contribuent directement à la concrétisation des visées fondamentales du Partenariat mondial, à savoir l'élaboration de plans sectoriels de l'éducation selon des modalités participatives, ce qui permet de jeter les bases d'un alignement de l'aide sur les politiques nationales d'intervention. À la fin juin 2014, 11 financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation étaient toujours en cours de mise en œuvre, et 17 avaient été clôturés. Les rapports d'achèvement du premier groupe de financements montrent que les fonds ont contribué à la réalisation d'études et d'analyses, à l'élaboration de documents de planification, à la production de simulations financières, à l'organisation de consultations ainsi qu'à la diffusion et à l'évaluation des plans.

[1] Conscients que les retards étaient dus à des problèmes de conception, le Gouvernement afghan et l'UNICEF, entité de gestion du financement, ont présenté une demande de restructuration qui a été approuvée par le Comité des financements et performances au niveau des pays en septembre 2014. Cette restructuration devrait se traduire par une amélioration des résultats.

À la mi-2014, 29 **financements pour la préparation de programmes** avaient été approuvés pour un montant cumulé de 5,6 millions de dollars. Sept d'entre eux ont été approuvés entre juillet 2013 et juin 2014 au profit des pays suivants : Guinée, Kenya, Nigéria (complément de financement), Pakistan (Sindh et Baloutchistan), RDP lao et Tchad. À la fin juin 2014, 15 financements étaient actifs et 13 avaient été clôturés. Ces financements couvrent les coûts encourus par les entités de supervision et de gestion pour la réalisation des analyses techniques et financières des programmes financés par le GPE, et la préparation de la documentation des requêtes de financement et des manuels de mise en œuvre.

Le programme d'**activités mondiales et régionales** (AMR) s'inscrit dans la lignée des buts et objectifs du Plan stratégique du GPE 2012-2015, bien qu'aucune de ces activités ne porte sur l'objectif stratégique concernant les États fragiles. Ce programme vise à promouvoir les apprentissages et les échanges entre les partenaires du GPE dans le cadre des travaux sur les principaux domaines thématiques ayant une incidence aux niveaux régional et mondial. En février 2013 et en juillet 2013, le Conseil d'administration a approuvé le financement de 16 notes de synthèse sur les activités mondiales et régionales, pour un total de 33 millions de dollars. À ce jour, des cofinancements ont été mobilisés pour 10 de ces opérations auprès d'autres organisations, dont l'UNICEF, l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), le Pôle de Dakar, l'IIPE, l'UNESCO, la Banque mondiale, l'AFD et différents partenaires du développement à l'échelon national. L'un des 16 financements approuvés n'est toujours pas mis en œuvre, et sa situation est en cours d'examen. Les premiers rapports d'avancement sont attendus à la fin décembre 2014. Dans l'intervalle, des activités mondiales et régionales sont organisées dans plusieurs pays membres du GPE. Il convient d'analyser le degré de synergie entre ces activités et les financements pour la mise en œuvre de programmes.

Le Conseil a approuvé un deuxième financement de 14,5 millions de dollars au titre du **Fonds de la société civile pour l'éducation** (FSCE), avec l'UNESCO comme entité de supervision. La Coalition mondiale pour l'éducation (CME) a géré le processus d'approbation de 46 des 51 requêtes présentées par des coalitions d'OSC, et le programme est en bonne voie pour atteindre les objectifs fixés. Le FCSE continue de favoriser une participation significative de la société civile au dialogue sectoriel engagé dans les pays, et a posé les OSC comme acteurs crédibles auprès des partenaires du développement et des pouvoirs publics. En revanche, des retards dans les décaissements ont entraîné nombre de difficultés, en particulier pour les coalitions qui dépendent de ces fonds pour assurer la viabilité du programme.

Principales observations

1. ***Réalisation des objectifs stratégiques du GPE*** – Les financements du Partenariat mondial ont contribué à la concrétisation de ses objectifs stratégiques de façons multiples, à l'échelon national et mondial. Globalement, l'aide du GPE a contribué en 2013 à la construction ou à la remise en état d'au moins 7 385 salles de classe, à la distribution d'au moins 36 millions de manuels scolaires et de supports d'apprentissage, et à la formation d'au moins 98 000 enseignants. Il est toutefois difficile d'évaluer son impact immédiat compte tenu de la durée de ces investissements.

 Le but stratégique n° 1, *L'accès universel*, a progressé grâce aux investissements réalisés dans la construction d'écoles, la formation des enseignants et le paiement de salaires aux enseignants. Les investissements dans l'évaluation des apprentissages, les manuels scolaires, les supports pédagogiques et le matériel d'apprentissage, ainsi que la formation des enseignants, visaient le but

stratégique n° 2, *Des apprentissages pour tous*, tandis que les investissements dans le renforcement des capacités et des financements aux écoles avaient pour objet de promouvoir l'offre efficace et durable de services d'éducation aux niveaux central et décentralisé, conformément à l'objectif stratégique n° 3, *Bâtir pour l'avenir*. Le quatrième et dernier objectif stratégique, *Atteindre chaque enfant*, a bénéficié des investissements dans l'éducation des filles, l'éducation pour tous et l'accès à l'éducation, notamment pour les enfants des groupes défavorisés.

Le rapport présente une sélection de résultats, et des informations précises sur chaque financement sont fournies dans les fiches-pays de l'examen du portefeuille qui se trouvent sur le eTeam site des Comités GPE. Ces fiches-pays donnent une vue générale des activités entreprises au moyen des financements du GPE et des résultats obtenus, ainsi que des informations sur la situation des plans sectoriels, des financements intérieurs et des données, jetant ainsi les bases nécessaires à l'application du nouveau modèle de financement. Ces pages contiennent aussi une mise à jour sur l'application des recommandations du Comité Consultatif Financier ou du Comité des financements et Performances au niveau pays.

2. ***Choix des modalités et alignement des financements*** – Le rapport examine les modalités sélectionnées, l'alignement des financements pour la mise en œuvre de programmes sur les plans sectoriels de l'éducation et le degré d'utilisation des systèmes nationaux pour l'exécution des financements. Alors que tous les financements sont sans exception alignés sur les plans nationaux, les dispositions de mise en œuvre offrent un tableau contrasté. Plus de 80 % des financements pour la mise en œuvre de programmes sont exécutés sous forme de projets. L'examen tente aussi de déterminer dans quelle mesure les financements du GPE font usage des principaux systèmes nationaux : plans, budgets, comptes du Trésor, procédures de passation de marchés, système comptable, règles de vérification des comptes et établissement de rapports. Alors que tous les financements sont alignés sur les plans sectoriels de l'éducation, il apparaît que seulement 49 % d'entre eux sont alignés sur le Trésor (bien que ce pourcentage inclue des financements qui utilisent des sous-comptes séparés), 36 % sur le système comptable, 31 % sur les procédures de vérification des comptes et 29 % sur les règles de passation de marchés. Dix-huit financements, soit 31 % des financements évalués, n'utilisent aucun de ces dispositifs publics.
3. ***Performance des financements*** – Le Secrétariat est en relation permanente avec les entités de supervision et de gestion pour définir des mesures susceptibles d'améliorer les résultats de la mise en œuvre des financements accusant un retard important dans leur décaissement. Comme expliqué à la section 2.2.2, les difficultés rencontrées dans l'exécution des programmes financés par le GPE tiennent souvent à un manque de capacités institutionnelles ou à des problèmes de conception. Ce constat montre qu'il faut impérativement s'assurer d'emblée que les programmes appuyés par le GPE sont bien conçus et que les dispositifs de mise en œuvre sont déjà opérationnels quand les projets entrent en activité. Les autres problèmes rencontrés ne relèvent pas du secteur de l'éducation, par exemple les conflits et l'instabilité politique. Une nouvelle *Politique sur les financements à la mise en œuvre de programmes dans le secteur de l'éducation* a été soumise au CGPC pour recommandation, en remplacement de la *Politique en matière de calendrier et de révision des programmes*. Ce nouveau texte donne de meilleures orientations pour exécuter les financements dans les délais prescrits et précise les mesures à engager en cas de retards d'exécution.

4. ***Entités de supervision et Entités de gestion*** – Le Partenariat mondial collabore actuellement avec sept Entités de supervision et de gestion. La Banque mondiale assure la supervision de 74 % des financements pour la mise en œuvre de programmes en cours d'exécution, tandis que 13 % d'entre eux sont administrés par l'UNICEF. Aucune autre organisation n'a été engagée cette année en qualité d'entité de supervision ou de gestion. Les travaux engagés en vue de l'accréditation de nouveaux partenaires touchent à leur fin et seront présentés au Conseil en décembre.
5. ***Coûts administratifs –*** Au cours de la période considérée, le GPE a consacré 54,3 millions de dollars aux coûts administratifs, soit 7 % des décaissements au titre des programmes. Globalement, la part des coûts administratifs (pour l'ensemble des financements approuvés depuis décembre 2011) s'est améliorée, passant de 11 % en novembre 2013 à 8,6 % actuellement.
6. ***Recommandations formulées l'an dernier –*** L'examen du portefeuille 2013 présentait un ensemble de recommandations visant à améliorer les résultats et l'impact du portefeuille. Les suites données à ces recommandations sont résumées à la section 5 du présent rapport. Pour améliorer les conditions d'intervention, le nouveau modèle de financement prévoit un cadre plus rigoureux en matière de données, de politiques et de financement, ainsi qu'une aide axée sur les résultats dont le caractère incitatif repose sur les progrès enregistrés en termes d'équité, d'efficacité et de résultats scolaires.

Recommandations

On trouvera ci-après une liste de recommandations formulées sur la base du présent rapport et des observations ci-dessus. Le CGPC a considéré et adopté ces recommandations avec des amendements et a ajouté trois recommandations additionnelles. Les recommandations présentées ci-après sont celles adoptées par le CGPC :

1. ***Attention accrue portée aux enfants marginalisés*** – (a) L'utilisation des financements du GPE confirme une tendance générale de l'aide à l'éducation, à savoir que les pays en développement partenaires et la communauté internationale persistent à laisser pour compte les enfants les plus marginalisés, c'est-à-dire ceux présentant des handicaps, les enfants de réfugiés, les enfants appartenant à des minorités ethniques et ceux qui vivent dans des conditions extrêmement difficiles. À l'avenir, notamment lors de l'élaboration du prochain plan stratégique, le Partenariat mondial et l'ensemble de ses membres devront déterminer comment garantir une éducation de base de qualité à tous les enfants, en mobilisant et en affectant les ressources disponibles aux niveaux mondial et national de manière à répondre aux besoins des enfants les plus défavorisés. Dans ce domaine, l'accent placé sur l'équité, l'efficacité et les résultats d'apprentissage dans le nouveau modèle de financement devrait consolider l'impact direct et l'effet de levier des fonds du GPE. (b) Des mécanismes plus précis doivent être mis au point pour mesurer les progrès enregistrés vers la concrétisation des buts et objectifs stratégiques du GPE, surtout en ce qui concerne l'impact produit par le Partenariat mondial grâce à ses financements et son pouvoir de mobilisation.

2. ***Choix des modalités*** – Le Secrétariat rappelle que les partenaires du développement intervenant à l'échelon national et mondial doivent situer leur action dans un cadre explicite de reddition de comptes mutuels quant aux modalités d'intervention retenues. Les décisions des partenaires du

développement concernant les modalités privilégiées dans un contexte donné ont une incidence sur les modalités alignées susceptibles de s'appliquer aux financements du GPE, ces financements ayant vocation à contribuer au renforcement des capacités pour engendrer des services d'éducation de meilleure qualité. Les décisions et les mesures prises par les partenaires du développement au niveau des pays ne sont pas forcément alignées sur l'action que le GPE s'attache à promouvoir au travers de ses structures de gouvernance. Conscient que les modalités doivent être adaptées au contexte, le Partenariat mondial doit s'efforcer de favoriser les conditions propices à un meilleur alignement des modalités au fil du temps. La requête de financement doit justifier expressément le choix de la modalité retenue. Par ailleurs, une analyse plus vaste des tendances, des responsabilités, des difficultés, des capacités et des résultats, à l'échelon mondial comme au niveau des pays, pourrait aider le Partenariat mondial à progresser vers la concrétisation du but stratégique Bâtir pour l'avenir. Cela suppose notamment de mieux comprendre les tendances et orientations de l'aide financière à l'éducation chez les donateurs, et ce qu'elles impliquent pour les objectifs poursuivis par le Partenariat mondial en matière d'alignement.

3. ***Utilisation des systèmes nationaux*** – (a) Pour s'acheminer vers la réalisation du but stratégique Bâtir pour l'avenir, il convient d'accorder plus d'attention à l'utilisation des systèmes nationaux lors de la conception des programmes et de l'examen des requêtes de financement. (b) Le recours accru aux systèmes nationaux en vue de l'exécution des aides financières du GPE dépend des solutions disponibles en matière de supervision. Les pays en développement partenaires doivent s'attacher à renforcer les systèmes de gestion financière pour créer les conditions propices à un alignement de l'aide. Il convient de favoriser le partage d'expériences entre les pays et d'engager une collaboration stratégique avec les partenaires ayant une longue expérience du renforcement des systèmes nationaux, tels que la Banque mondiale et la Commission européenne. (c) c. De manière plus générale, le Partenariat mondial doit s'efforcer d'intensifier son action de développement des capacités des parties prenantes, en particulier celles visant une bonne gestion du changement à mesure que l'on s'oriente vers un suivi et une planification axés sur les résultats.

4. ***Renforcement des liens entre les activités mondiales et régionales et l'action conduite dans les pays*** – À mesure que le programme d'activités mondiales et régionales est mis en œuvre au niveau des pays, il faut s'efforcer de le relier aux financements pour la mise en œuvre de programmes — pour montrer comment les financements alloués au titre de ce programme s'alignent sur les activités et/ou les capacités des pays pour les consolider et comment les financements aux pays peuvent enrichir les connaissances au niveau régional et mondial — et d'établir des mécanismes pour s'assurer que les résultats des projets profitent à l'ensemble du Partenariat en alimentant la réflexion thématique au niveau mondial.

5. ***Autres recommandations formulées par le CGPC***

 a. Des informations sur les financements intérieurs à l'éducation sont fournies dans les fiches-pays figurant en annexe du rapport sur l'examen du portefeuille 2014. À l'avenir, le Secrétariat est prié d'établir un tableau synoptique illustrant comment il est donné suite aux

promesses de financements intérieurs formulées durant la Conférence 2014 de reconstitution des ressources.

b. Dans les mêmes fiches-pays du rapport sur l'examen du portefeuille 2014, les suites données aux recommandations du CCF et du CGPC sont exposées pays par pays. Dans les futurs rapports sur l'examen du portefeuille, le CGPC souhaite que ces observations soient rassemblées en un tableau unique.

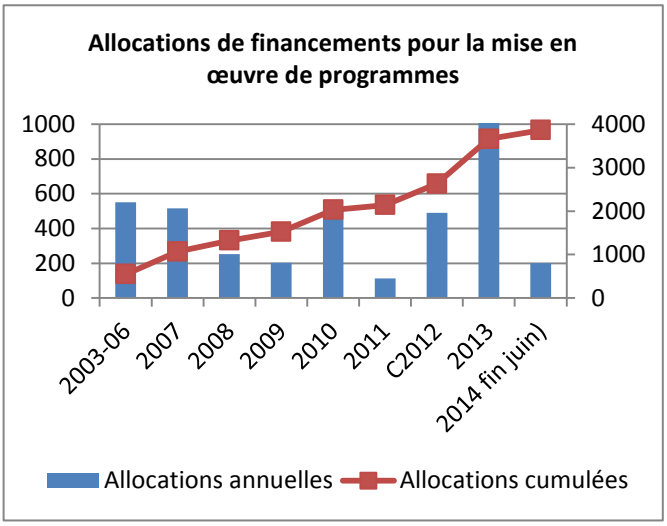
c. Le Comité rappelle qu'il convient de travailler avec les Entités de supervision et de gestion pour normaliser la présentation des rapports sur les indicateurs de base définis dans l'examen du portefeuille 2013.

1. Aperçu du portefeuille de financements

1.1. Croissance et diversification du portefeuille

Le volume de financements alloués par le GPE s'est considérablement développé, surtout depuis trois à cinq ans, avec une diversification des catégories de financement par rapport à ceux précédemment accordés au titre du Fonds catalytique de la FTI-EPT pour la mise en œuvre des plans sectoriels de l'éducation, ou du Fonds de développement de programmes d'éducation, pour soutenir l'élaboration de programmes et les analyses sectorielles et programmatiques.

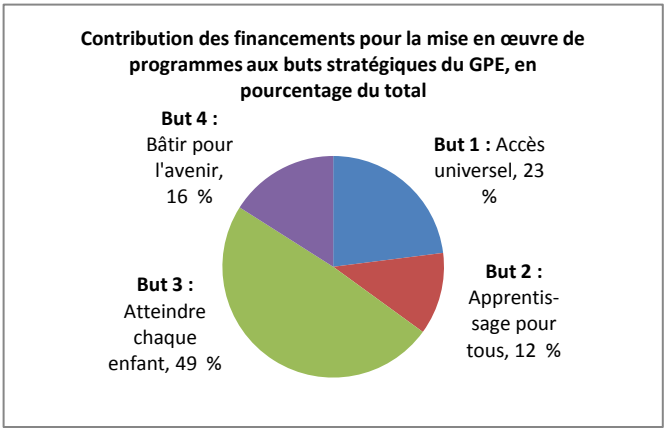
- Entre 2002 et le 30 juin 2014, 110 financements, soit une valeur totale de 3,86 milliards de dollars, ont été attribués à 58 pays en vue de la mise en œuvre de leur plan sectoriel de l'éducation.
- Entre 2012 et le 30 juin 2014, 28 financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation ont été alloués à 28 pays, pour une valeur totale de 6,1 millions de dollars.
- Entre 2012 et le 30 juin 2014, 29 financements pour la préparation de programmes ont été accordés à 26 pays, soit un total de 5,2 millions de dollars.



- En 2013, 32,9 millions de dollars ont été alloués au financement de 16 projets d'activités mondiales et régionales (AMR).[2]
- Depuis 2008, le Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) a été doté d'un montant total de 32,1 millions de dollars (phases 1 et 2).

1.2. Contribution du portefeuille aux objectifs stratégiques du GPE

L'examen des composantes des financements pour la mise en œuvre de programmes atteste la contribution des financements du GPE aux quatre buts stratégiques et aux cinq objectifs stratégiques du Partenariat mondial. Étant donné que nombre d'activités et de composantes appuient plusieurs buts et/ou objectifs, il est toutefois impossible de dresser un tableau précis de la ventilation des fonds par but ou par objectif. On peut considérer par exemple que les formations dispensées aux enseignants pour améliorer l'apprentissage de



[2] Un accord de procédures financières n'a pas pu être trouvé pour l'un d'entre eux, et le financement est en cours de réexamen.

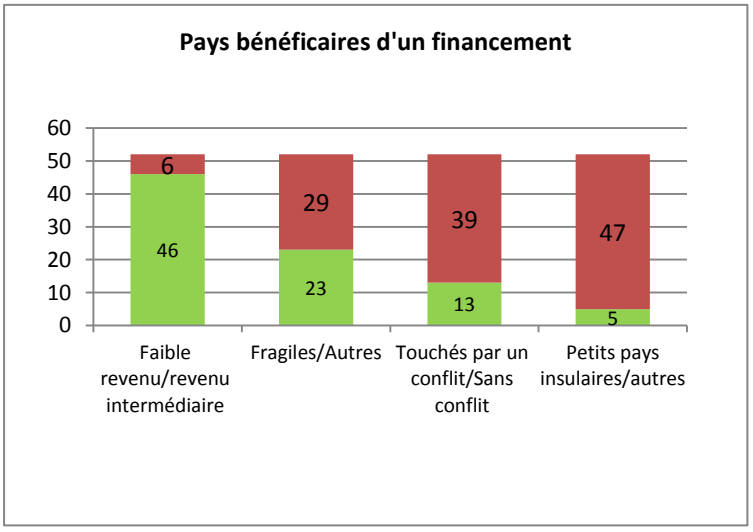
la lecture et de l'écriture contribuent à la fois à l'amélioration des résultats scolaires et au perfectionnement des enseignants, tandis que les transferts de fonds aux filles servent deux buts stratégiques : Accès universel et Atteindre chaque enfant. En se fondant sur les définitions présentées à la section 2.2.6 du présent rapport, le Secrétariat a réparti les financements pour la mise en œuvre de programmes entre les quatre buts stratégiques comme suit :

- En valeur, près de la moitié des financements pour la mise en œuvre de programmes dans le portefeuille actuel appuie des activités qui contribuent au but n° 3.
 - Une part importante de ce montant correspond à des financements alloués à des États fragiles, à savoir près de 1,2 milliard de dollars (ou 41 % de la valeur actuelle totale des financements pour la mise en œuvre de programmes).
 - Selon cette méthode, les activités contribuant à l'amélioration des résultats scolaires représentent 12 % du montant total des financements alloués.
 - Cependant, en comparant l'allocation des fonds aux Etats fragiles et touchés par un conflit avec l'allocation de fonds aux Etats non fragiles séparément, ce pourcentage augmente à 21 %.

- Bien que le but n° 3 couvre la plus forte proportion de l'aide du GPE lorsqu'on y affecte les financements aux États fragiles et en situation de conflit, les interventions spécifiquement destinées aux filles et aux enfants marginalisés et défavorisés sont minimes. Une analyse plus fine est présentée à la section 2.2.6.

1.3 Diversification du portefeuille par contexte

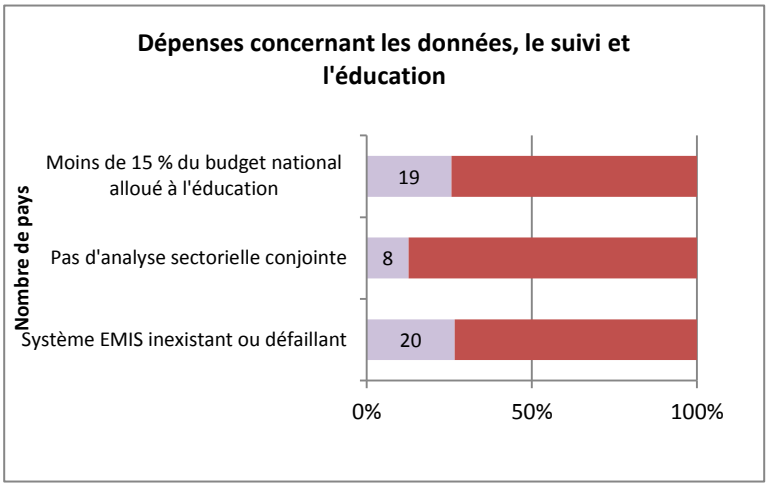
Le nombre de pays en développement partenaires ayant des financements pour la mise en œuvre de programmes en cours d'exécution est en augmentation. Outre cet accroissement, on constate une diversification des contextes, ce qui exige une flexibilité des interventions, des modalités de mise en œuvre et des dispositions fiduciaires. Indépendamment de l'augmentation notable de membres du GPE considérés comme fragiles, une nouvelle approche a été adoptée en 2012 pour travailler avec des États fédéraux et permettre à des pays tels que le Nigéria, le Pakistan et la Somalie de rejoindre les rangs des pays en développement partenaires du GPE. Durant les prochaines années, on s'attend à une augmentation du nombre de petits États insulaires, ce qui nécessitera parfois de recourir à des financements régionaux. En 2013-2014, le portefeuille compte 69 financements pour la mise en œuvre de programmes, qui ont été alloués à 52 pays (contre 45 financements à 50 pays en 2012-2013), et sont ventilés comme suit :



- 46 pays à faible revenu
- 23 pays fragiles
- 13 pays touchés par un conflit

- 5 petits pays insulaires.

1.4 Dépenses concernant les données, le suivi et l'éducation

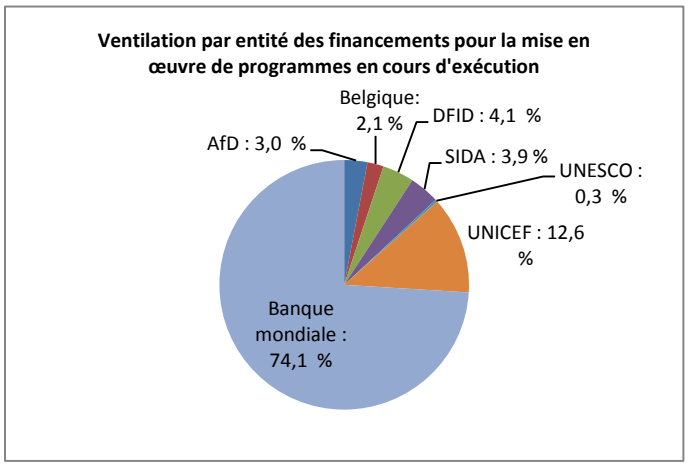


Le modèle de financement adopté en 2014 par le Partenariat mondial met davantage l'accent sur la crédibilité de plans sectoriels fondés sur des éléments factuels, sur les données et le financement intérieur. Il est donc d'autant plus important que le GPE puisse veiller au suivi de la qualité de ces plans, s'assurer de la disponibilité de données et de fonds intérieurs, et de l'existence de mécanismes conjoints de suivi. L'équipe de suivi-évaluation du Secrétariat est chargée de finaliser l'évaluation de la qualité des plans sectoriels de l'éducation, tandis que l'équipe de soutien aux pays s'assure que les examens sectoriels conjoints sont organisés et y participe dans toute la mesure du possible. Dans le cadre de l'Initiative sur le suivi du secteur de l'éducation, le Secrétariat s'est également efforcé de soutenir le partage d'expériences en 2013 et en 2014.

Sur les 56 pays auxquels des financements pour la mise en œuvre de programmes ont été attribués :

- 20 pays (36 %) n'ont pas de système fonctionnel d'information sur la gestion de l'éducation, ou ont un dispositif défaillant ;
- 8 pays (14 %) n'ont pas entrepris d'examen sectoriel conjoint pendant la dernière année ;
- 19 pays (34 %) ont consacré moins de 15 % du budget public à l'éducation.

1.5 Diversification des entités de supervision et de gestion



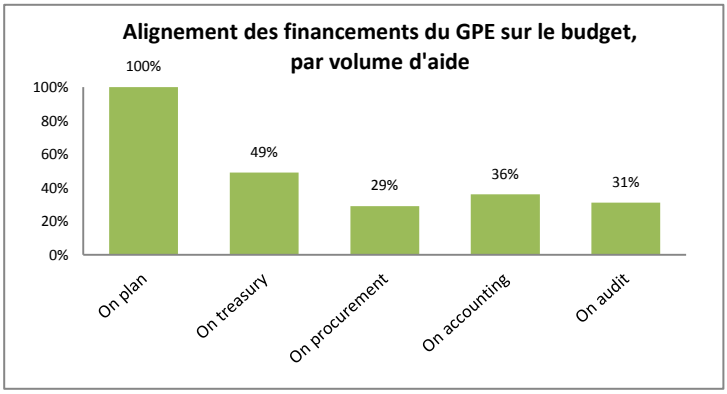
Le nombre d'entités de supervision et d'entités de gestion a doublé en 2013 avant de se stabiliser en 2014, bien que le processus d'autorisation de nouvelles organisations se poursuive. Les entités de supervision et de gestion se répartissent actuellement comme suit :

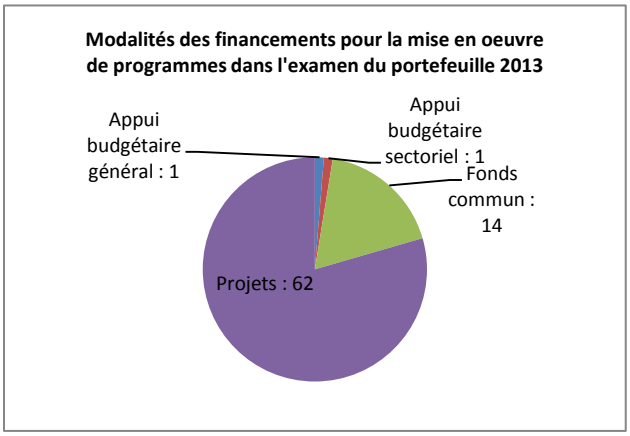
- 74,1 % des financements pour la mise en œuvre de programmes en cours d'exécution sont supervisés par la Banque mondiale, contre 72,8 % des financements actifs l'an dernier ;
- Sur les 18 financements pour la mise en œuvre de programmes approuvés durant la période considéré au présent rapport, 15 sont supervisés par la Banque mondiale, deux sont gérés par l'UNICEF tandis que le SIDA supervise un financement.

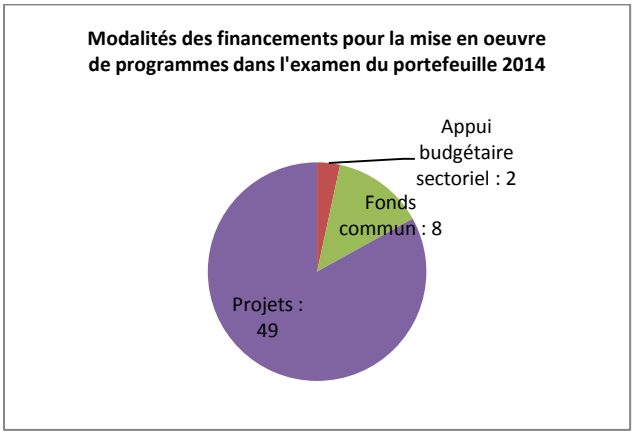
1.6 Utilisation des systèmes nationaux

Les financements pour la mise en œuvre de programmes font majoritairement usage des systèmes nationaux, mais dans des proportions différentes. Dans les années à venir, il faudra s'attacher à consolider les systèmes nationaux pour conforter l'action future.

- 59 financements (100 %) sont alignés sur les plans sectoriels de l'éducation ;
- 29 financements (49 %) utilisent un compte au Trésor ou à la Banque centrale ;
- 17 financements (29 %) prévoient l'application du droit national sur les passations de marchés ;
- 21 financements (36 %) emploient le système comptable national ;
- 18 financements (31 %) sont inclus dans le processus et les rapports d'audit des pouvoirs publics.



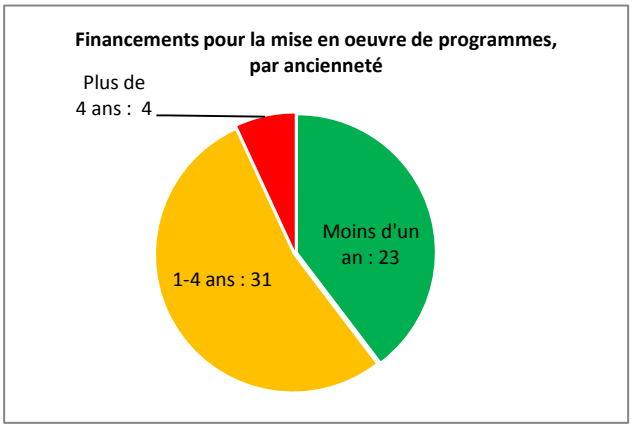




1.7 Financements pour la mise en œuvre de programmes, par ancienneté

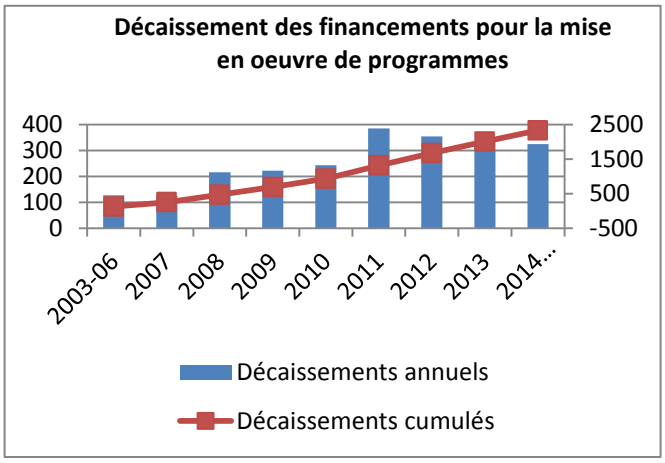
Le portefeuille s'est considérablement développé au cours des deux dernières années, et les financements sont en moyenne assez jeunes. En revanche, par rapport à l'année dernière, une forte proportion des financements est parvenue à mi-parcours de leur exécution.

- 23 financements (40 %) sont dans leur première année d'exécution ;
- 4 financements (7 %) remontent à plus de quatre ans ;
- l'ancienneté moyenne des financements est de 1,7 an, pour un âge médian de 1,2 an ;



- 6 financements sont parvenus au terme de leur exécution pendant la période considérée.

1.8 Volume des décaissements

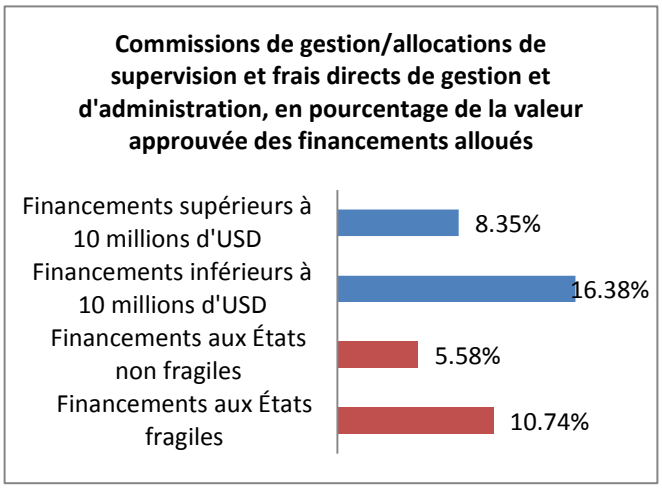


En termes absolus, le décaissement des financements pour la mise en œuvre de programmes est en forte augmentation. Compte tenu du nombre élevé de financements récemment approuvés, le ratio des montants décaissés aux financements approuvés et non décaissés sera rigoureusement surveillé.

Les décaissements au titre des financements pour la mise en œuvre de programmes ont atteint 472 millions de dollars pour l'année, dont 325 millions de dollars pour la seule période de janvier à juin 2014, une somme relativement proche du décaissement total pour l'année 2013 tout entière, à savoir 334 millions de dollars.

- 18 nouveaux financements ont été alloués de juillet 2013 à juin 2014, pour un montant total de 750 millions de dollars.
- À la fin juin 2014, un montant de 1,5 milliard de dollars avait été décaissé au titre des financements approuvés.

1.9 Analyse des coûts administratifs des financements pour la mise en œuvre de programmes



Le Secrétariat suit de près l'évolution de la proportion de fonds alloués aux commissions de gestion et aux allocations de supervision. En pourcentage des financements approuvés, ces commissions et allocations sont globalement en recul par rapport à l'an passé.

- En valeur, 7 % des fonds alloués ont été absorbés par les commissions de gestion, les allocations de supervision, et les frais directs de gestion et d'administration des programmes correspondant aux financements en portefeuille approuvés en 2014 ;
- la baisse des frais d'administration des financements récemment approuvés ont ramené les coûts moyens de11 % à 8,6 % de l'ensemble des financements approuvés depuis décembre 2011 ;
- le pourcentage de frais d'administration dans les États fragiles ou en situation de conflit et dans les petits financements (inférieurs à 10 millions de dollars) est près de deux fois plus élevé que dans d'autres contextes.

2. Résultats du portefeuille

2.1 Présentation générale des financements du GPE

Le tableau 2.1 fournit un résumé des financements approuvés par le GPE, par catégorie, entre 2003 et le 30 juin 2014, à l'appui des activités conduites aux niveaux mondial et national. Les aides financières allouées au soutien au niveau des pays sont notamment les financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation, qui ont été historiquement plafonnés à 250 000 dollars,[3] et les financements pour la préparation de programmes, à savoir les programmes triennaux qui sous-tendent la mise en œuvre des PSE et qui sont plafonnés à 400 000 dollars. L'approbation de ces deux types de financement aux pays a été déléguée au Secrétariat. Les financements pour la mise en œuvre de programmes couvrent la mise en application des plans sectoriels de l'éducation et sont calculés selon un barème fondé sur les besoins.

Les financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation, approuvés depuis leur lancement en 2012, représentaient au total 6,1 millions de dollars en juin 2014, soit 11 % de l'ensemble des financements approuvés, mais seulement 0,15 % de leur montant global. De même, les financements pour la préparation de programmes ont atteint 5,6 millions de dollars, soit 12 % du nombre de financements approuvés, et 0,14 % de leur montant total. Le montant cumulé des financements pour la mise en œuvre de programmes s'établissait à 3,9 milliards de dollars, ces financements constituant la majeure partie du montant total – près de 96 % – et 45 % du nombre de financements approuvés.

À l'échelon mondial, le Fonds de la société civile pour l'éducation vise à promouvoir une plus grande participation des organisations de la société civile (OSC) aux processus stratégiques nationaux. À ce niveau également, le programme d'activités mondiales et régionales (AMR) a pour objet de promouvoir les apprentissages et les échanges entre tous les partenaires dans le cadre des travaux conduits au titre des principaux domaines thématiques.

Tableau 2.1 : Présentation générale des financements du GPE (2003 au 30 juin 2014)

Type de financement	Nombre de financements	Part des financements	Montant (USD)	Part du montant total
Fonds de développement des programmes éducatifs (clos)*	60	24,59 %	112.200.000	2,79 %
Financement pour la préparation de PSE	28	11,48 %	6.073.929	0,15 %
Financement pour la préparation de programmes	30	12,30 %	5.565.243	0,14 %
Financement pour la mise en œuvre de programmes	110	45,08 %	3.860.170.308	95,83 %
Fonds de la société civile pour l'éducation	1	0,41 %	14.500.000	0,36 %
Activités mondiales et régionales	15	6,15 %	29.748.797	0,74 %
Total général	**244**	**100 %**	**4.028.258.277**	**100 %**

* Note : Le montant du Fonds de développement des programmes éducatifs inclut le premier cycle de financement du Fonds de la société civile pour l'éducation, soit 17,6 millions de dollars.

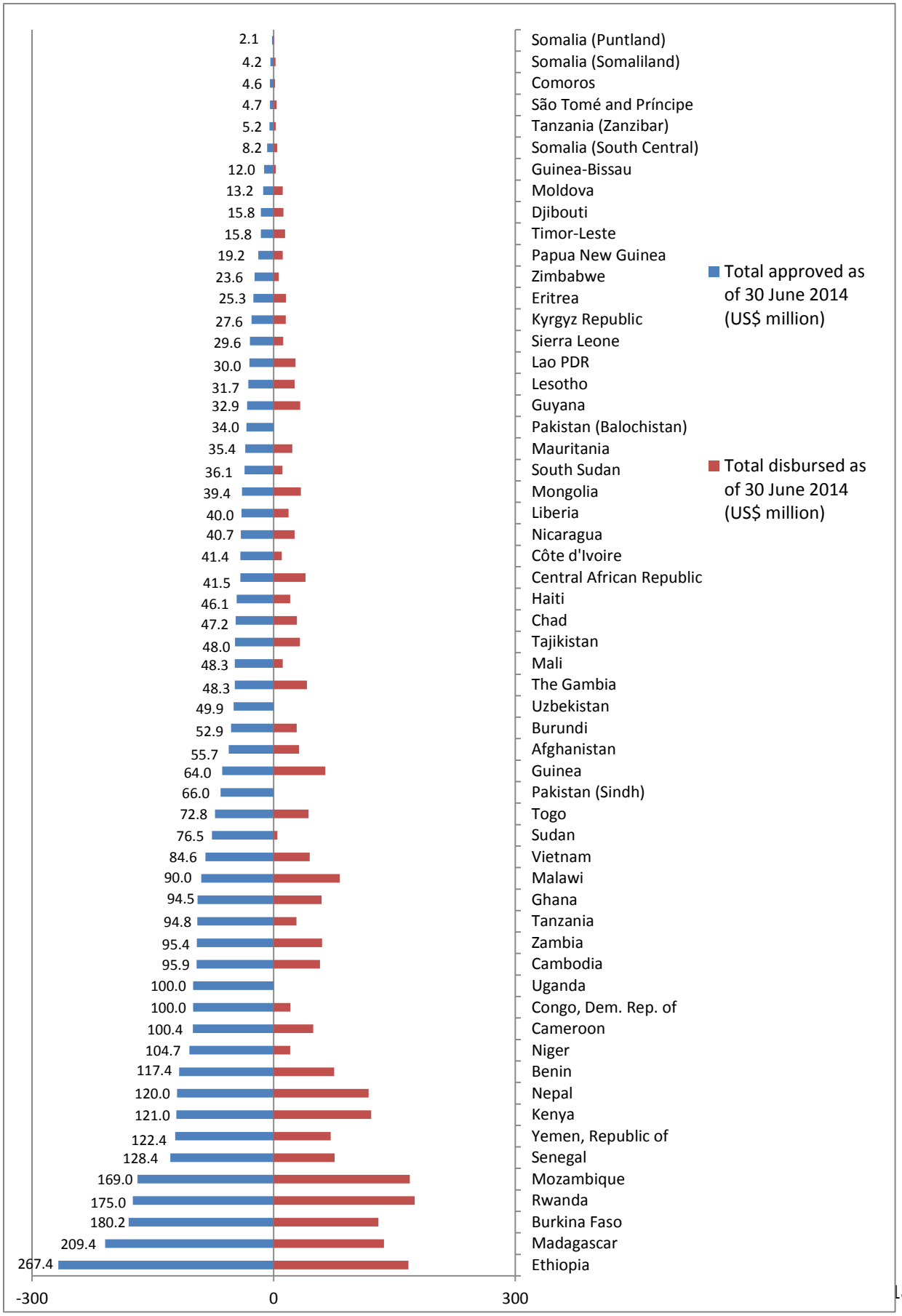
[3] Compte tenu de l'approbation récente du nouveau modèle de financement et des décisions du Conseil, le plafond du financement pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation a été relevé à 500 000 dollars, dont 250 000 dollars pour l'analyse des données et l'analyse sectorielle, et un maximum de 250 000 dollars pour l'élaboration du plan lui-même.

2.2 Financements pour la mise en œuvre de programmes

2.2.1 Vue d'ensemble des financements pour la mise en œuvre de programmes

Les financements pour la mise en œuvre de programmes représentent 95,8 % de l'ensemble des aides financières allouées à ce jour. Entre 2003 et juin 2014, le Partenariat mondial a approuvé 110 financements pour la mise en œuvre de programmes au profit de 54 pays en développement partenaires.[4] Le portefeuille dans son ensemble comprend 47 financements désormais clos, pour un total de 1 279 millions de dollars ; 53 financements actifs, pour un montant total de 2 138 millions de dollars ; et 10 financements d'une valeur totale de 444 millions de dollars, récemment approuvés mais pas encore actifs. Pour l'essentiel, les financements pour la mise en œuvre de programmes ont été alloués à des pays d'Afrique subsaharienne, soit un total de 73 financements dont 43 sont actifs ou en attente d'exécution.

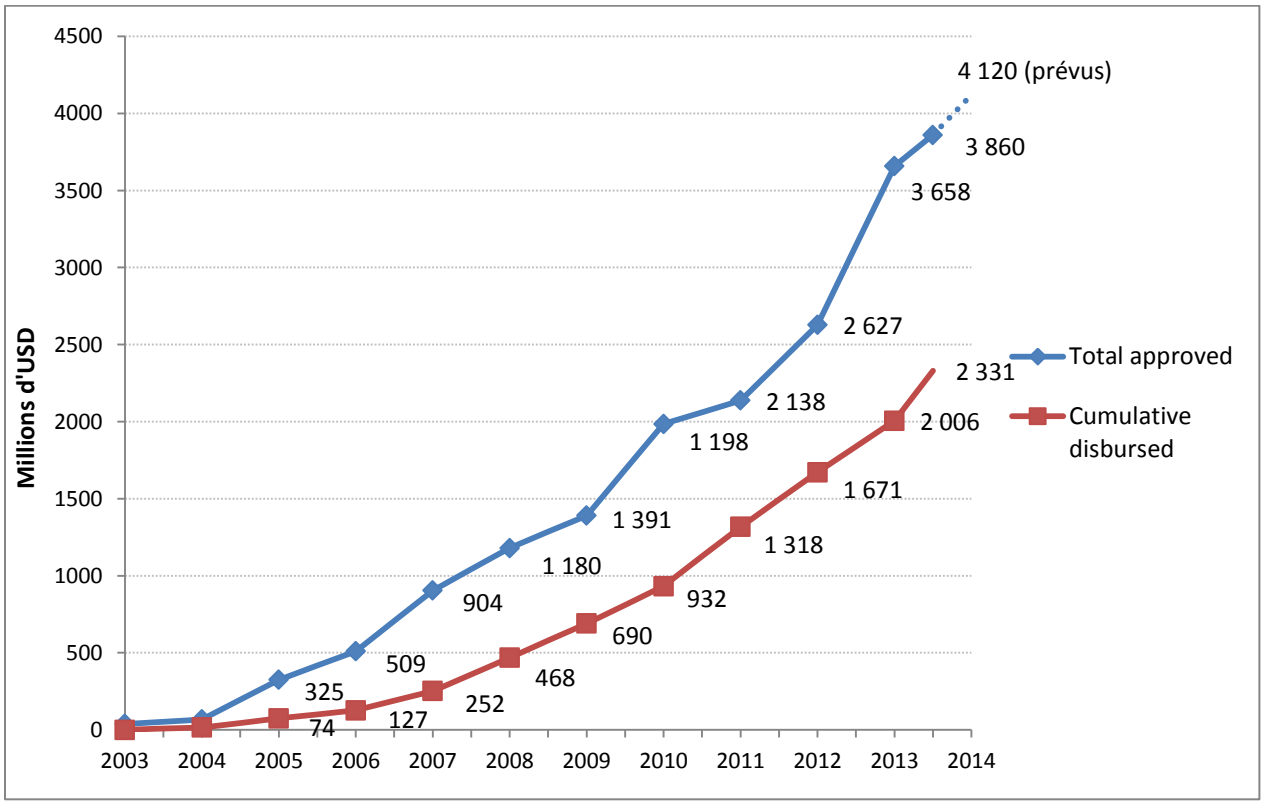
[4] Les financements pour la mise en œuvre de programmes étaient précédemment alloués sur le Fonds catalytique qui a été restructuré en 2007 pour élargir les critères d'admissibilité et autoriser des financements sur trois ans en remplacement des allocations annuelles. Avant cette date, nombre de ces financements annuels étaient alloués ou exécutés simultanément, de sorte qu'il était difficile de les dénombrer, de les traiter et de les exécuter dans les délais prescrits. Aux fins du présent rapport, le Puntland, le Somaliland et la Somalie (centre-sud) ont été comptabilisés séparément, de même que la Tanzanie continentale, la Tanzanie (Zanzibar), le Pakistan (Sindh) et le Pakistan (Balochistan).


Somalia (Puntland) 2.1
Somalia (Somaliland) 4.2
Comoros 4.6
São Tomé and Príncipe 4.7
Tanzania (Zanzibar) 5.2
Somalia (South Central) 8.2
Guinea-Bissau 12.0
Moldova 13.2
Djibouti 15.8
Timor-Leste 15.8
Papua New Guinea 19.2
Zimbabwe 23.6
Eritrea 25.3
Kyrgyz Republic 27.6
Sierra Leone 29.6
Lao PDR 30.0
Lesotho 31.7
Guyana 32.9
Pakistan (Balochistan) 34.0
Mauritania 35.4
South Sudan 36.1
Mongolia 39.4
Liberia 40.0
Nicaragua 40.7
Côte d'Ivoire 41.4
Central African Republic 41.5
Haiti 46.1
Chad 47.2
Tajikistan 48.0
Mali 48.3
The Gambia 48.3
Uzbekistan 49.9
Burundi 52.9
Afghanistan 55.7
Guinea 64.0
Pakistan (Sindh) 66.0
Togo 72.8
Sudan 76.5
Vietnam 84.6
Malawi 90.0
Ghana 94.5
Tanzania 94.8
Zambia 95.4
Cambodia 95.9
Uganda 100.0
Congo, Dem. Rep. of 100.0
Cameroon 100.4
Niger 104.7
Benin 117.4
Nepal 120.0
Kenya 121.0
Yemen, Republic of 122.4
Senegal 128.4
Mozambique 169.0
Rwanda 175.0
Burkina Faso 180.2
Madagascar 209.4
Ethiopia 267.4
Total approved as of 30 June 2014 (US$ million)
Total disbursed as of 30 June 2014 (US$ million)
-300
0
300

La Banque mondiale a été jusqu'en 2008 l'unique entité de supervision des financements du GPE. Cette même année, les Pays-Bas ont été la seconde entité à intervenir en cette qualité, en Zambie. Depuis lors, nombre d'autres partenaires ont retenus en tant qu'entités de supervision ou de gestion bien que deux prédominent : la Banque mondiale est l'entité de supervision de 77 % de l'ensemble des financements approuvés, soit 80 % de leur montant cumulé, tandis que l'UNICEF représente 15 % des financements approuvés, ou 10 % de leur montant global. Les autres organisations partenaires, notamment le SIDA (Suède), l'AFD (France), la Belgique, le DFID (Royaume-Uni), les Pays-Bas et l'UNESCO, ne représentent que 7 % de tous les financements pour la mise en œuvre de programmes, et 10 % des montants approuvés.

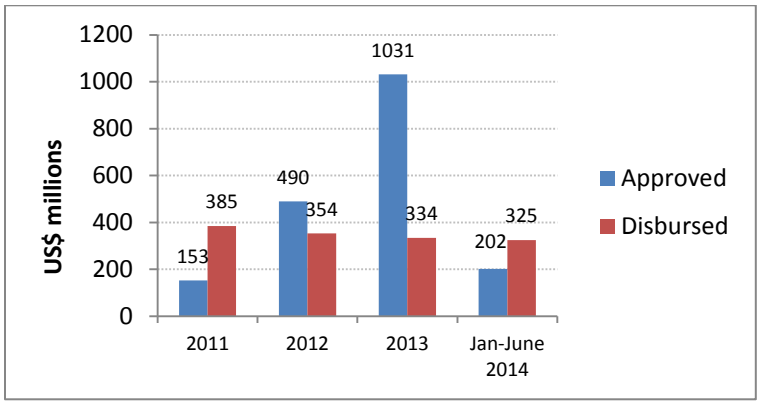
Les financements pour la mise en œuvre de programmes ont connu une forte augmentation, en nombre comme en valeur, entre 2003 et 2014, sauf en 2011 où les allocations ont été suspendues pour préparer la première reconstitution des ressources du Fonds du GPE. Un nombre record de 29 financements pour la mise en œuvre de programmes a été approuvé en 2013, pour un total de 1 milliard de dollars. À la fin juin 2014, 3,9 milliards de dollars avaient été approuvés, et 2,3 milliards de dollars décaissés.

Montant cumulé des approbations et des décaissements de financements pour la mise en œuvre de programmes, en juin 2014



Les montants approuvés par an ont fortement augmenté entre 2011 et 2013, pour s'établir à 1 milliard de dollars en 2013. Les montants décaissés ont légèrement fléchi pendant la même période, passant de 385 millions de dollars à 334 millions de dollars. Toutefois, comme les financements approuvés en 2013 commencent à être décaissés, on constate une augmentation marquée des montants décaissés en 2014.

Montants approuvés et décaissés par an dans les pays en développement partenaires du GPE, de 2011 à 2014



2.2.2 Bilan des décaissements et de la mise en œuvre pendant la période 2013-2014

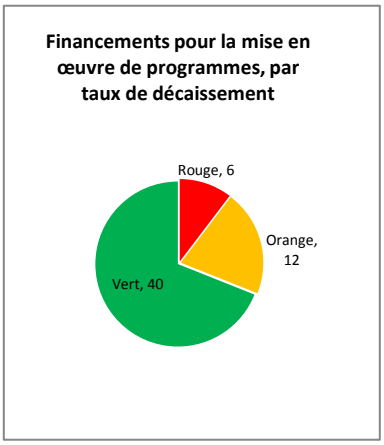
Plus de 750 millions de dollars ont été alloués entre juillet 2013 et juin 2014. Les allocations au titre des financements pour la mise en œuvre de programmes, tant actifs qu'en attente d'exécution, dépassent actuellement 2,4 milliards de dollars.

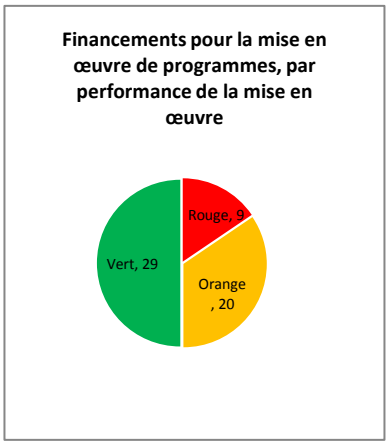
Pendant la période de juillet 2013 à juin 2014, 472 millions de dollars ont été décaissés, dont 325 millions de dollars durant le premier semestre de 2014. L'augmentation des décaissements tient principalement à l'important volume des allocations approuvées durant le premier semestre de 2012 et l'année 2013 (1,5 milliard de dollars sur 18 mois). Les décaissements devraient se maintenir à un niveau élevé pendant le reste de 2014 et jusqu'en 2015 et 2016 ; néanmoins, leur croissance future sera fonction de la valeur des allocations attribuées lors de la prochaine période de reconstitution des ressources (2015-2018).

Malgré tout, l'approbation d'un fort volume de financements sur une brève période a pour corollaire que les fonds approuvés et non décaissés se chiffrent à 1,5 milliard de dollars. Dans les années à venir, le ratio des fonds décaissés aux fonds non décaissés devra faire l'objet d'un suivi attentif, de même que les progrès du décaissement, en termes absolus autant que relatifs.

Dans le rapport de l'examen du portefeuille 2013, le Secrétariat avait noté des écarts entre les données de décaissement de la Banque mondiale et ceux des autres entités de supervision et de gestion. Dans le cas de la Banque mondiale, les données de décaissement sont fondées sur les montants déboursés par l'entité de supervision au profit des pays en développement partenaires, tandis que pour les autres organisations, ces données correspondent aux fonds transférés à leur siège par l'Administrateur. Depuis l'an dernier, le Secrétariat s'efforce de recueillir des données sur les décaissements prévus et réels auprès des organisations partenaires, tant au siège qu'au niveau des pays, et de les passer systématiquement en revue. Les données de décaissement ont été harmonisées aux fins du présent examen pour fournir un bilan uniforme à l'échelon des pays, ce qui permettra d'évaluer plus finement les progrès du décaissement et de mettre en évidence plus efficacement que l'an dernier le nombre de financements dont le décaissement évolue plus lentement que prévu.

Trente-et-un % des financements actifs (soit 18 sur 58) sont décaissés plus lentement que prévu,[5] soit une augmentation de 7 % par rapport à la situation constatée lors du dernier examen du portefeuille (24 %, soit 11 financements actifs sur 45). Six des financements en retard de décaissement par rapport au calendrier sont jugés très en retard, ce qui signifie que la proportion de la période de financement écoulée est d'au moins 25 % plus élevée que celle du montant décaissé. Concernant les taux de décaissement, 12 autres financements sont jugés comme accusant un léger retard dans leur décaissement, en ce sens que cette différence se situe entre 15 et 25 %. Certains financements ont un bilan de décaissement en progrès par rapport à l'an dernier, en particulier la Guinée, le Lesotho, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Togo, la Banque mondiale étant l'entité de supervision de tous ces financements. Les pays où les décaissements sont en retard depuis deux ans sont notamment la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Mongolie, le Moldova et Timor-Leste, là encore avec la Banque mondiale comme entité de supervision. Le tableau 2.2 ci-après fournit des explications quant à ces retards et précise les mesures correctives engagées.





La plupart des financements en retard de décaissement connaissent aussi des retards de mise en œuvre. En vue du présent examen, le Secrétariat a évalué les avancées de la mise en œuvre plus systématiquement que l'an dernier.[6]

En termes de mise en œuvre, la proportion de financements en retard ou légèrement en retard est supérieure à celle des financements présentant des retards de décaissement. Seize pour cent des financements accusent des retards de mise en œuvre, contre 10 % de financements dont le décaissement est à la traîne. Trente-quatre pour cent des financements accusent de légers retards de mise en œuvre, contre 21 % pour les décaissements.

[5] La proportion de la période de financement écoulée est d'au moins 15 % plus élevée que celle du montant décaissé.

[6] Afin d'évaluer l'état d'avancement d'un financement, le Secrétariat a tenu compte des informations contenues dans les rapports d'exécution, des critères de performance à chaque étape de la mise en œuvre et de ses propres connaissances et évaluations du financement. Les financements actifs ont été divisés en deux catégories : i) ceux qui sont exécutés depuis moins de 12 mois depuis la date de signature de l'accord de financement (entités de supervision) ou de la date de transfert des fonds (entités de gestion) ; et, ii) ceux dont la mise en œuvre dure depuis plus de 12 mois. Pour la première catégorie, si l'accord de financement a été signé après le délai de neuf mois à compter de la date d'approbation par le Conseil du GPE, ou si le premier décaissement n'a pas été effectué durant les 12 mois suivant la signature de l'accord de financement, la mise en œuvre est considérée comme en retard (rouge). Sont considérés comme légèrement en retard (orange) les financements qui ont été signés entre six et neuf mois après leur approbation par le Conseil ou dont le premier transfert de fonds/décaissement est intervenu durant le second semestre suivant la date de signature de l'accord de financement (entités de supervision) ou de la date de transfert des fonds (entités de gestion). Les financements sont également signalés en rouge si l'on sait que de graves problèmes font obstacle au démarrage de leur exécution. Pour évaluer les financements dont la mise en œuvre dure depuis plus de 12 mois, le Secrétariat a utilisé le système de notation des derniers rapports d'avancement présentés par les entités de supervision ou de gestion, en plus des éléments d'information reçus des pays concernés. Pour ce qui est des financements supervisés par la Banque mondiale, un financement ayant reçu l'appréciation « moyennement insatisfaisant » ou « insatisfaisant » sera considéré comme en retard (rouge).

Six financements dont la mise en œuvre était considérée comme très en retard dans l'examen du portefeuille 2013 ne sont plus classés comme tels ; ce sont la Guinée (deux financements), le Lesotho, le Moldova, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Timor-Leste et le Togo), tandis que quatre financements sont toujours en retard de mise en œuvre pour la deuxième année consécutive (Afghanistan, Côte d'Ivoire, Libéria et Mongolie). En outre, sept financements ont récemment été classés comme à la traîne, dont deux sont dans leur première année d'exécution (le Bénin et l'Érythrée), quatre à mi-parcours de la période de mise en œuvre (Nicaragua, République Centrafricaine, Soudan du Sud et Soudan) et un est sur le point d'être clôturé (Malawi). Notons que les retards tendent à s'accroître avec l'ancienneté du financement.

Les retards importants sont principalement dus à des situations de conflit, à des problèmes relatifs à la conception originelle des programmes et à l'insuffisance des capacités au niveau de la gestion et/ou de la mise en œuvre. Dans le cas des financements à un stade précoce d'exécution, les retards s'expliquent par une préparation insuffisante à certains égards (par exemple l'élaboration des manuels opérationnels, le recrutement des agents du programme) et par des situations politiques difficiles.

Les financements sont exécutés depuis plus de 12 mois depuis la date de signature de l'accord de financement (entités de supervision) ou de la date d'approbation par le Conseil (entités de gestion), au 30 juin 2014.

	Pays	Entité	Date approbation financement	Date signature accord	Date de clôture	Montant	Décaissement cumulé	Non décaissé	% période écoulée	% décaissé	Situation décaissement	Situation mise en œuvre
Financements dont l'accord était prêt pour signature (entités de supervision seulement) entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014, et financements mis en œuvre depuis moins de 12 mois depuis la date de signature de l'accord (entités de supervision) ou la date du transfert des fonds (entités de gestion)												
	En attente											
1	Haïti	Banque mondiale	6/28/2014			24,100,000	0	24,100,000	0%	0%	En attente	En attente
2	Pakistan (Balochistan)	Banque mondiale	6/28/2014			34,000,000	0	34,000,000	0%	0%	En attente	En attente
3	Pakistan (Sindh)	Banque mondiale	6/28/2014			66,000,000	0	66,000,000	0%	0%	En attente	En attente
4	Togo	Banque mondiale	6/28/2014			27,800,000	0	27,800,000	0%	0%	En attente	En attente
5	Ouzbékistan	Banque mondiale	6/28/2014			49,900,000	0	49,900,000	0%	0%	En attente	En attente
6	Ouganda	Banque mondiale	11/19/2013	8/19/2014	6/30/2018	100,000,000	0	100,000,000	0%	0%	En bonne voie	Léger retard
7	Niger	Banque mondiale	11/19/2013	7/19/2014	9/30/2018	84,200,000	0	84,200,000	0%	0%	En bonne voie	Léger retard
8	Sierra Leone	Banque mondiale	11/19/2013	8/1/2014	2/28/2017	17,900,000	0	17,900,000	0%	0%	En bonne voie	Léger retard
	Financements actifs											
9	Tanzanie	SIDA	11/19/2013	5/15/2014	6/30/2017	94,800,000	28,404,556	66,395,444	4%	30%	En bonne voie	En bonne voie
10	Cambodge	Banque mondiale	11/19/2013	5/16/2014	7/31/2017	38,500,000	0	38,500,000	4%	0%	En bonne voie	En bonne voie
11	République kirghize	Banque mondiale	11/19/2013	5/10/2014	6/30/2017	12,700,000	0	12,700,000	5%	0%	En bonne voie	En bonne voie
12	Éthiopie	Banque mondiale	11/19/2013	5/9/2014	2/17/2017	100,000,000	0	100,000,000	5%	0%	En bonne voie	En bonne voie
13	Djibouti	Banque mondiale	11/19/2013	4/13/2014	6/30/2017	3,800,000	0	3,800,000	7%	0%	En bonne voie	En bonne voie
14	Gambie	Banque mondiale	11/19/2013	4/9/2014	2/28/2018	6,900,000	0	6,900,000	6%	0%	En bonne voie	En bonne voie
15	Érythrée	UNICEF	11/19/2013	3/28/2014	12/31/2016	25,300,000	15,340,029	9,959,971	9%	61%	En bonne voie	Très en retard
16	Bénin	Banque mondiale	5/21/2013	3/21/2014	6/30/2016	42,300,000	0	42,300,000	12%	0%	En bonne voie	Très en retard
17	Cameroun	Banque mondiale	11/19/2013	3/11/2014	9/30/2018	53,300,000	2,092,050	51,207,950	7%	4%	En bonne voie	En bonne voie
18	Mauritanie	Banque mondiale	5/21/2013	2/18/2014	5/1/2017	12,400,000	0	12,400,000	11%	0%	En bonne voie	Léger retard

	Pays	Entité	Date approbation financement	Date signature accord	Date de clôture	Montant	Décaissement cumulé	Non décaissé	% période écoulée	% décaissé	Situation décaissement	Situation mise en œuvre
19	Sao Tomé-et-Principe	Banque mondiale	11/19/2013	1/15/2014	6/30/2017	1,100,000	0	1,100,000	13%	0%	En bonne voie	En bonne voie
20	Yémen, Rép. du	UNICEF	5/21/2013	1/1/2014	12/31/2016	72,600,000	0	72,600,000	17%	0%	Léger retard	En bonne voie
21	Sénégal	Banque mondiale	5/21/2013	11/22/2013	5/31/2017	46,900,000	238,798	46,661,202	17%	1%	Léger retard	En bonne voie
22	Zambie	DFID	5/21/2013	11/15/2013	11/15/2016	35,200,000	8,600,000	26,600,000	21%	24%	En bonne voie	En bonne voie
23	Burkina Faso	AFD	5/21/2013	11/14/2013	6/30/2017	78,200,000	28,000,000	50,200,000	17%	36%	En bonne voie	En bonne voie
24	Madagascar	Banque mondiale	5/21/2013	10/24/2013	6/1/2017	85,400,000	12,875,918	72,524,082	19%	15%	En bonne voie	En bonne voie
25	Somalie (centre sud)	UNICEF	11/19/2013	10/9/2013	12/3/2016	8,200,000	4,201,800	3,998,200	23%	51%	En bonne voie	En bonne voie
26	Tadjikistan	Banque mondiale	5/21/2013	10/1/2013	9/30/2016	16,200,000	1,000,000	15,200,000	25%	6%	Léger retard	En bonne voie
27	Tanzanie (Zanzibar)	SIDA	5/21/2013	8/1/2013	8/1/2016	5,200,000	2,494,002	2,705,998	30%	48%	En bonne voie	En bonne voie
28	Zimbabwe	UNICEF	5/21/2013	1/1/2014	6/3/2016	23,600,000	932,266	22,667,734	20%	4%	Léger retard	Léger retard
Financements exécutés depuis plus de 12 mois depuis la date de signature de l'accord (Entités de supervision) ou de la date d'approbation par le Conseil (Entités de gestion), au 30 juin 2014												
29	Comores	UNICEF	5/21/2013	6/4/2013	6/3/2016	4,600,000	1,828,751	2,771,249	36%	40%	En bonne voie	En bonne voie
30	Somalie (Puntland)	UNICEF	5/21/2013	6/4/2013	6/3/2016	2,100,000	685,582	1,414,418	36%	33%	En bonne voie	En bonne voie
31	Somalie (Somaliland)	UNICEF	5/21/2013	6/4/2013	6/3/2016	4,200,000	799,296	3,400,704	36%	19%	Léger retard	En bonne voie
32	Burundi	Belgique	11/20/2012	6/18/2013	6/17/2016	52,900,000	28,600,000	24,300,000	35%	54%	En bonne voie	En bonne voie
33	Mali	Banque mondiale	2/7/2013	5/27/2013	12/30/2016	41,700,000	4,717,306	36,982,694	30%	11%	Léger retard	Léger retard
34	Congo, Rép.dém. du	Banque mondiale	11/20/2012	5/15/2013	8/31/2016	100,000,000	20,896,616	79,103,384	34%	21%	En bonne voie	En bonne voie
35	Guinée-Bissau	UNICEF	12/15/2011	5/8/2013	5/7/2016	12,000,000	2,560,107	9,439,893	38%	21%	Léger retard	Léger retard
36	Tchad	UNESCO	11/20/2012	4/30/2013	12/31/2016	7,060,000	3,759,881	3,300,119	39%	53%	En bonne voie	En bonne voie
37	Nicaragua	Banque mondiale	7/31/2012	4/20/2013	4/30/2016	16,700,000	2,115,367	14,584,633	40%	13%	Très en retard	Léger retard
38	Tchad	UNICEF	11/20/2012	4/15/2013	12/31/2016	40,140,000	25,000,000	15,140,000	40%	62%	En bonne voie	En bonne voie
39	Soudan du Sud	UNICEF	11/20/2012	4/15/2013	4/14/2016	36,100,000	5,638,396	30,461,604	40%	16%	Léger retard	Très en retard
40	Soudan	Banque mondiale	11/20/2012	4/11/2013	2/28/2017	76,500,000	4,522,279	71,977,721	31%	6%	Très en retard	Léger retard
41	Viet Nam	Banque mondiale	7/31/2012	1/9/2013	5/31/2016	84,600,000	44,892,103	39,707,897	43%	53%	En bonne voie	Léger retard
42	Ghana	Banque mondiale	7/31/2012	11/22/2012	10/31/2015	75,500,000	40,456,589	35,043,411	55%	54%	En bonne voie	En bonne voie
43	Afghanistan	UNICEF	12/15/2011	8/3/2012	9/30/2015	55,700,000	31,483,751	24,216,249	60%	57%	En bonne voie	Très en retard
44	Côte d'Ivoire	Banque	12/15/2011	7/16/2012	9/30/2015	41,400,000	10,036,454	31,363,546	61%	24%	Très en retard	Très en retard

	Pays	Entité	Date approbation financement	Date signature accord	Date de clôture	Montant	Décaissement cumulé	Non décaissé	% période écoulée	% décaissé	Situation décaissement	Situation mise en œuvre
		mondiale										
45	Timor-Leste *	Banque mondiale	12/15/2011	6/25/2012	7/31/2015	2,800,000	1,051,000	1,749,000	65%	38%	Léger retard	Léger retard
46	Moldova *	Banque mondiale	12/15/2011	3/27/2012	10/29/2014	4,400,000	2,865,296	1,534,704	87%	65%	Léger retard	En bonne voie
47	Mongolie	Banque mondiale	12/15/2011	3/6/2012	6/30/2015	10,000,000	4,345,528	5,654,472	70%	43%	Très en retard	Très en retard
48	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Banque mondiale	11/10/2010	3/3/2011	6/30/2015	19,200,000	11,251,413	7,948,587	77%	59%	Léger retard	Léger retard
49	Népal	Banque mondiale	11/5/2009	12/7/2010	12/15/2014	120,000,000	117,790,394	2,209,606	89%	98%	En bonne voie	Léger retard
50	Malawi	Banque mondiale	5/6/2010	11/22/2010	12/30/2014	90,000,000	81,935,225	8,064,775	88%	91%	En bonne voie	Très en retard
51	Togo	Banque mondiale	5/6/2010	10/29/2010	10/31/2014	45,000,000	43,450,339	1,549,661	92%	97%	En bonne voie	Léger retard
52	Libéria	Banque mondiale	5/6/2010	9/29/2010	6/29/2015	40,000,000	18,507,417	21,492,583	79%	46%	Très en retard	Très en retard
53	Lesotho	Banque mondiale	11/5/2009	8/25/2010	11/30/2014	20,000,000	14,365,928	5,634,072	90%	72%	Léger retard	Léger retard
54	Lao, RDP	Banque mondiale	5/6/2010	8/12/2010	8/31/2014	30,000,000	27,093,866	2,906,134	96%	90%	En bonne voie	Léger retard
55	Haïti	Banque mondiale	3/12/2010	6/10/2010	10/31/2015	22,000,000	20,539,258	1,460,742	75%	93%	En bonne voie	Léger retard
56	Sénégal	Banque mondiale	12/10/2007	7/29/2009	9/30/2014	81,500,000	75,373,266	6,126,734	95%	92%	En bonne voie	Léger retard
57	République Centrafricaine	Banque mondiale	12/13/2008	4/6/2009	3/31/2015	37,800,000	35,770,333	2,029,667	88%	95%	En bonne voie	En bonne voie
58	République Centrafricaine	UNICEF	11/19/2013	12/3/2013	6/30/2015	3,690,000	386,517	3,303,483	58%	11%	Très en retard	Très en retard
59	Rwanda	DFID	11/10/2010	9/12/2011	9/30/2014	70,000,000	70,000,000	0	92%	100%	En bonne voie	En bonne voie
60	Guinée	UNICEF	5/6/2010	8/28/2010	12/31/2014	24,000,000	24,000,000	0	88%	100%	En bonne voie	En bonne voie
61	Guinée	Banque mondiale	5/6/2010	8/13/2008	12/31/2014	40,000,000	40,000,000	0	92%	100%	En bonne voie	Léger retard
62	Mozambique	Banque mondiale	11/10/2010	7/18/2011	3/31/2015	90,000,000	90,000,000	0	80%	100%	En bonne voie	Léger retard
63	Yémen, Rép. du	UNICEF	5/21/2013	6/4/2013	10/30/2014	10,000,000	10,000,000	0	100%	100%	En bonne voie	En bonne voie
	Financements clos au 30 juin 2014											
64	Madagascar	UNICEF	12/7/2011	1/13/2012	12/31/2013	26,982,000	26,982,000	0	100%	100%	Achevés	Achevés
65	Éthiopie	Banque mondiale	5/6/2010	7/26/2010	12/31/2013	97,828,573	97,828,573	0	100%	100%	Achevés	Achevés
66	Yémen, Rép. du	Banque mondiale	11/12/2006	9/30/2009	8/31/2013	19,989,071	19,989,071	0	100%	100%	Achevés	Achevés

	Pays	Entité	Date approbation financement	Date signature accord	Date de clôture	Montant	Décaissement cumulé	Non décaissé	% période écoulée	% décaissé	Situation décaissement	Situation mise en œuvre
67	Gambie	Banque mondiale	12/13/2008	8/6/2009	9/30/2013	27,998,912	27,998,912	0	100%	100%	Achevés	Achevés
68	Éthiopie	Banque mondiale	12/10/2007	11/21/2008	9/30/2013	69,535,734	69,535,734	0	100%	100%	Achevés	Achevés
69	Mongolie	Banque mondiale	12/31/2006	3/16/2007	12/31/2013	29,400,000	29,400,000	0	100%	100%	Achevés	Achevés

Situation au 30/06/2014

Sauf le Moldova et Timor-Leste pour lesquels les chiffres de décaissement incluent les montants décaissés en juillet 2014

Zimbabwe : Les activités devaient démarrer au 1er janvier 2014, comme indiqué dans la requête, et le financement a donc été déplacé dans la catégorie des financements en cours de mise en oeuvre depuis moins de 12 mois.

Financements dont la situation s'est améliorée par rapport à 2013

GUINÉE

Financement	Montant : 24 millions d'USD 40 millions d'USD ME : UNICEF SE : Banque mondiale	% de la période écoulée : 88 % pour un financement de 24 millions d'USD, 92 % pour un financement de 40 millions d'USD % décaissé : 100 % pour les deux financements, 100 % Date de clôture : 31 décembre 2014 pour les deux financements	**Situation : Du rouge au vert pour la mise en œuvre**
Situation actuelle	Les décaissements sont achevés et le programme parviendra à son terme en décembre 2014.		

LESOTHO

Financement	Montant : 20 millions d'USD SE : Banque mondiale	% de la période écoulée : 90 % % décaissé : 72 % Date de clôture : 30 novembre 2014	**Situation : Du rouge à l'orange, pour les décaissements et pour la mise en œuvre**
Situation actuelle	Malgré des retards dans la construction des écoles, le projet a progressé. L'accélération de la mise en œuvre par les pouvoirs publics s'est traduite par une augmentation du décaissement, qui est passé à 72 %, et le projet est désormais en bonne voie pour atteindre ses objectifs de développement. Les manuels destinés aux années d'études 1 à 3 ont été distribués à toutes les écoles, et la deuxième phase de construction d'écoles se poursuit. Le Ministère de l'éducation a tiré les enseignements de la première phase d'activité et les a intégrés dans la seconde. Les activités prévues au plan de gouvernance, qui avait été élaboré pour accélérer les progrès, ont presque toutes été engagées ou sont sur le point de l'être. Les mesures prévues dans le plan concernent surtout les travaux de génie civil, et portent sur : • les missions d'appui à la mise en œuvre qui sont conduites tous les trois mois par l'équipe de la Banque mondiale depuis juin 2013. Elles ont notamment pour objet de vérifier physiquement les travaux de génie civil ; • l'établissement de rapports simplifiés mais plus fréquents (toutes les deux semaines) sur l'avancement des travaux de génie civil ; • le renforcement du système de supervision des travaux de génie civil et de gestion des matériaux : un système mobile indépendant a été mis en place par le président de l'association de parents d'élèves et les directeurs d'écoles pour assurer un suivi par SMS de la construction des écoles et de la distribution des manuels.		

MOLDOVA

Financement	Montant : 4,4 millions d'USD SE : Banque mondiale	% de la période écoulée : 87 % % décaissé : 59 % Date de clôture : 29 octobre 2014	**Situation : Du rouge pour les décaissements, et orange pour la mise en œuvre, à l'orange pour les décaissements, et au vert pour la mise en œuvre**
Situation actuelle	Le taux de décaissement s'établit actuellement à 70 %, soit un retard d'environ17 % à ce titre, ce qui déplace le financement en catégorie orange pour les décaissements. L'actuelle date de clôture est fixée à la fin octobre 2014. Les cibles définies pour d'importants indicateurs sectoriels sont déjà dépassées, par exemple le taux brut de scolarisation dans l'enseignement préélémentaire qui atteint 82,1 %, par		

	rapport à la cible de 78 %. En outre, il s'établit à 71,4 % en zone rurale, soit mieux que la cible visée de 68 %. Les produits concernant la promotion de l'éducation pour tous ont été entièrement réalisés, avec la révision de la législation et des normes, la fourniture de supports didactiques essentiels à tous les enseignants de niveau préscolaire, l'établissement et la dotation de centres d'encadrement et la formation du personnel d'encadrement et d'inspection pour certains modules. Pour ce qui est de la préparation à l'école, un exercice pilote a été lancé et appliqué dans 15 écoles maternelles.

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Financement	Montant : 19,2 millions d'USD SE : Banque mondiale	% de la période écoulée : 77 % % décaissé : 59 % Date de clôture : 30 juin 2015	**Situation : Du rouge à l'orange pour les décaissements et la mise en œuvre**
Situation actuelle	Les indicateurs révisés mesurant les progrès enregistrés au regard des objectifs de développement du projet témoignent de résultats prometteurs : i) les notes de lecture des enfants des deux sexes se sont améliorées dans la province de Madang ; ii) les interventions visant à améliorer la lecture dans la zone des Hauts-plateaux de l'ouest du pays sont en bonne voie et devraient s'achever avant décembre 2014 ; et, iii) tous les manuels de lecture supplémentaires pour les classes 3 à 8 sont en cours de distribution aux écoles, et une formation sera ensuite dispensée aux enseignants pour leur apprendre à en faire bon usage en salle de classe. Par ailleurs, des trousses d'apprentissage précoce en cours d'acquisition devraient être livrées en février 2015 ; une liste approuvée de manuel de lecture en langue vernaculaire a été reçue ; des bibliothèques scolaires sont en cours d'achat et de distribution et la préparation des manuels connexes a été menée à bien en prévision de la formation des enseignants. L'équipe de projet s'est étoffée avec le recrutement d'un consultant en suivi-évaluation chargé de finaliser la stratégie appliquée dans ce domaine et de contribuer à toutes les activités de suivi. Les problèmes de gestion financière à l'origine des retards ont également été corrigés. Le Ministère de l'éducation prépare une stratégie pour viabiliser l'action menée. Le projet a été restructuré au premier trimestre 2014 pour : i) repousser la date de clôture du 30 juin 2014 au 30 juin 2015 ; ii) ajuster l'objectif de développement du projet et les indicateurs connexes ; et, iii) modifier les interventions prévues à la composante 3 au titre de l'évaluation de la lecture dans les petites classes (EGRA) pour approfondir les analyses, mais en réduire la portée géographique. Les équipes de la Banque mondiale et du gouvernement se sont engagées à maintenir un suivi régulier et rigoureux pour éviter tout dérapage qui pourrait nuire à la réalisation des objectifs du projet.		

TIMOR-LESTE

Financement	Montant : 2,8 millions d'USD SE : Banque mondiale	% de la période écoulée : 68 % % décaissé : 45 % Date de clôture : 31 juillet 2015	**Situation : Du rouge pour les décaissements, et orange pour la mise en œuvre, à l'orange pour les décaissements et la mise en œuvre**
Situation actuelle	Au 30 juin 2014, le financement était toujours classé en rouge sur la base des chiffres de décaissement de l'entité de supervision. Néanmoins, un gros volume de fonds ayant été décaissé en juillet, on obtient un décaissement cumulé de 45 % du budget global et, selon l'entité de supervision, le financement est en bonne voie pour s'achever le 31 juillet 2015. En outre, toutes les activités du projet ont trait à l'assistance technique et le personnel d'assistance technique est maintenant presque entièrement recruté, ce qui permet d'engager les activités prévues dans plusieurs domaines : renforcement des capacités de gestion des ressources humaines, enseignement en langue maternelle, gestion au niveau des écoles, analyse de données, suivi, planification, budget et finances, et passation de marchés. Il semble n'y avoir aucun doute sur le futur taux de décaissement. En juin, une mission du Secrétariat a permis de travailler avec le Ministère de l'éducation et les partenaires du développement pour instaurer un dialogue sectoriel actif qui contribuera à améliorer la transparence et la reddition mutuelle de comptes dans l'ensemble du secteur et des projets qui y sont conduits. En juillet, le Ministère de l'éducation a proposé un nouveau cadre de référence pour l'organisation du dialogue sectoriel, dont la version finale inclut les observations des partenaires du développement. En août, l'Action technique conjointe pour l'éducation à Timor-Leste		

	(l'équivalent du Groupe local des partenaires de l'éducation) a tenu sa première réunion.

TOGO

Financement	Montant : 45 millions d'USD SE : Banque mondiale	% de la période écoulée : 92 % % décaissé : 97 % Date de clôture : 31 octobre 2014	**Situation : Du rouge pour les décaissements, et orange pour la mise en œuvre, au vert pour les décaissements et à l'orange pour la mise en œuvre**
Situation actuelle	Le programme a été jugé moyennement satisfaisant, surtout en raison des retards dans la composante Construction en zone urbaine et construction de centres de formation des enseignants ; en outre, le programme accusait un retard important à l'époque de la préparation du rapport de l'examen du portefeuille 2013 (avec un taux de décaissement de 53 % à la fin août 2013). Depuis lors, les choses se sont accélérées, avec des résultats visibles attestés par un taux de décaissement de 97 % en mars 2014. Le programme aurait dû être achevé en mai 2014, mais le gouvernement a sollicité une reconduction de six mois pour finaliser son action et rattraper les retards pris au regard de certaines cibles. La date d'achèvement est désormais fixée à la fin octobre 2014.		

Financements en retard en 2013 dont la situation s'est considérablement améliorée

AFGHANISTAN

Financement	Montant : 55,7 millions d'USD SE : UNICEF	% de la période écoulée : 60 % % décaissé : 57 % Date de clôture : 30 septembre 2015	**Situation : De l'orange pour les décaissements et la mise en œuvre, au vert pour les décaissements et au rouge pour la mise en œuvre**
Cause du retard	Conception/restructuration du programme et conflit		
Situation actuelle	Au 30 juin 2014, (23 mois après la signature de l'accord de transfert), 57% du montant du financement a été transféré à l'Entité de supervision mais les décaissements au niveau du projet, tels que rapportés par le Ministère de l'éducation, ne représentaient que 7 % du budget total. C'est là un retard très important qui est dû à plusieurs facteurs, dont des difficultés d'intervention dans diverses zones ciblées par le projet qui sont en proie à l'insécurité, un retard de six mois dans le démarrage effectif du projet, des erreurs de budgétisation majeures dans le document de projet initial et des modifications apportées au dispositif de mise en œuvre, ces deux derniers facteurs ayant nécessité un remaniement de fond. Une requête a été présentée au Conseil du GPE pour remanier le budget et le programme. Notons que les décaissements signalés au 18 août 2014 avaient nettement progressé et s'établissaient à 16,5 % du budget total (et 33 % des fonds déjà décaissés par le GPE). Le Ministère fait état de bons résultats qui ont été confirmés par l'entité de supervision (UNICEF), notamment au regard de la priorité/composante 3 du projet : 126 enseignantes qualifiées (sur un objectif de 300) ont été recrutées et affectées dans des districts où les filles sont peu scolarisées. Le risque global en Afghanistan est élevé, notamment dans le climat actuel caractérisé par l'incertitude post-électorale, un changement de gouvernement et des risques de recrudescence des violences. D'après les Nations Unies, le nombre de victimes civiles dues au conflit armé a augmenté de 24 % durant le premier semestre de 2014.		
Mesures correctives	Si elle est approuvée, la révision du financement actuellement à l'étude permettra de corriger l'essentiel des erreurs de budgétisation du document de programme initial. Elle permettra aussi de formaliser les dispositifs d'exécution des aides financières aux communautés pour des projets d'amélioration des écoles portés par des ONG qui œuvre nt dans des environnements minés par l'insécurité, où d'autres ONG n'interviennent pas nécessairement. Ces projets d'amélioration des écoles seront mis en œuvre avec le soutien direct du Ministère de l'éducation, dans le cadre de marchés attribués à l'échelon national. Le Secrétariat est en train d'organiser une mission d'examen technique pour le dernier trimestre de 2014. L'entité de supervision recrute davantage de personnel pour appuyer la mise en œuvre du projet et développer la supervision.		

CÔTE D'IVOIRE

Financement	Montant : 41,4 millions d'USD SE : Banque mondiale	% de la période écoulée : 61 % % décaissé : 24 % Date de clôture : 30 septembre 2015	**Situation : Du rouge pour les décaissements et orange pour la mise en œuvre, au rouge pour les décaissements et pour la mise en œuvre**
Cause du retard	Insuffisance de capacités		
Situation actuelle	Les indicateurs de l'éducation (taux brut de scolarisation, taux d'achèvement, assiduité scolaire des filles) se sont améliorés dans le primaire et le secondaire depuis la fin de la crise, mais la mise en œuvre du programme demeure moyennement satisfaisante en raison des retards d'exécution de plusieurs composantes. Les contrats pour la construction d'écoles primaires et la fourniture de pupitres et de manuels ont été attribués, mais les travaux de génie civil et la distribution des intrants scolaires (manuels et pupitres) continuent de poser problème. Les visites sur les chantiers de construction ont révélé que : i) la qualité du travail est médiocre ; et, ii) les travaux ont pris un retard considérable. Le lancement du programme de construction dans le cadre d'une approche communautaire (soit 80 % des écoles primaires à construire) est lui aussi complètement hors délai. Les activités visant à faciliter l'évaluation des apprentissages scolaires ont été engagées et se déroulent dans le respect du calendrier. Un atelier sera organisé pour déterminer comment réduire au mieux le taux élevé de redoublement (16 %). L'application de la nouvelle politique de formation initiale et continue des enseignants suscite également des inquiétudes du fait d'importants retards par rapport au calendrier prévu. Dernière inquiétude, le programme d'alimentation scolaire pour lequel aucune solution n'a encore été trouvée. Le Ministre a pris un arrêté ministériel imposant des frais de 25 francs CFA par jour et par élève alors que l'accord de financement stipule que la politique publique régissant le programme d'alimentation scolaire impose la gratuité.		
Mesures correctives	Une supervision serrée sera mise en place par l'équipe de mise en œuvre pour suivre l'évolution de tous les problèmes constatés dans le programme de construction d'écoles. L'équipe a recruté un consultant chargé d'élaborer un plan de mise en œuvre et d'accélérer le démarrage de la phase pilote de l'approche communautaire. Des discussions sont en cours pour trouver des solutions au problème des cantines scolaires mentionné ci-dessus. Pour résorber le retard d'application de la nouvelle politique de formation des enseignants, le Ministère a lancé une procédure de recrutement d'un consultant chargé de faciliter la réforme du centre de formation des enseignants. Le plan de décaissement pour les 12 prochains mois indique que les effets des mesures visant à accélérer la mise en œuvre devraient bientôt se faire sentir, et que le taux de décaissement devrait atteindre 47 % en novembre 2014 et 74 % en février 2015 (ce qui tiendra en grande partie au paiement de la première tranche de la composante Construction des écoles communautaires).		

LIBÉRIA

Financement	Montant : 40 millions d'USD SE : Banque mondiale	% de la période écoulée : 79 % % décaissé : 46 % Date de clôture : 29 juin 2015	**Situation : Rouge pour les décaissements et la mise en œuvre, sans changement**
Cause du retard	Conception/restructuration du projet et facteurs politiques		
Situation actuelle	Le projet pour l'éducation de base est financé à hauteur de 40 millions d'USD au moyen d'un financement de l'Initiative FTI approuvé en 2010. Il a été restructuré en 2012 et reconduit jusqu'en juin 2015. Le programme est gravement en retard, comme le signalait déjà l'examen du portefeuille2013. Sa mise en œuvre s'est tout de même améliorée à ce jour. Bien que le financement soit toujours en rouge au regard des critères utilisés pour évaluer la situation, les décaissements ont doublé, passant de 9.202.678 dollars à 18.507.417 dollars. Pour les composantes Construction d'écoles et achat de matériel pédagogique, les		

	dépenses sont fonction de l'achèvement des procédures d'appel d'offres. Les contrats de construction et d'achat du matériel pédagogique ont été conclus en juillet 2013, et seule la signature du contrat d'équipement des écoles doit encore intervenir. Malgré tout, la dernière mission de supervision par la Banque mondiale a révélé un risque réel que des contrats de construction récemment attribués ne soient pas achevés à la date de clôture actuellement prévue. En outre, la composante Aides financières aux écoles n'a pas encore été appliquée dans l'ensemble du pays et le plan de distribution des nouveaux supports pédagogiques n'a toujours pas été préparé. La crise récemment provoquée par le virus Ébola a de lourdes répercussions sociétales, surtout pour les populations, mais aussi pour le secteur de l'éducation.
Mesures correctives	Le Secrétariat du GPE a maintenu un contact étroit avec le Ministère de l'éducation et l'entité de supervision pour surveiller et appuyer les progrès, avec notamment deux missions entreprises en janvier et juin 2014 qui ont permis d'évoquer la mise en œuvre du projet avec le Groupe local des partenaires de l'éducation pour mieux comprendre les causes de ces retards et trouver des solutions. Le Libéria est l'un des cinq pays qui souhaite présenter une requête de financement basée sur le nouveau modèle de financement au premier cycle 2015. L'évolution du financement actuel sera suivie attentivement dans les mois à venir pour déterminer s'il est envisageable d'autoriser un nouveau financement.

MONGOLIE

Financement	Montant : 10 millions d'USD SE : Banque mondiale	% de la période écoulée : 70 % % décaissé : 43 %[7] Date de clôture : 30 juin 2015	**Situation : Du rouge pour les décaissements et orange pour la mise en œuvre, au rouge pour les décaissements et pour la mise en œuvre**
Cause du retard	Insuffisance de capacités		
Situation actuelle	Le projet Éducation de la petite enfance bénéficie d'un financement complémentaire de 10 millions de dollars visant à développer l'accès à l'éducation préscolaire, notamment par la construction d'écoles maternelles dans les zones rurales et la création d'écoles préscolaires alternatives (maternelles itinérantes) dans les campagnes. Le projet finance aussi la mise en place de maternelles itinérantes pendant l'été pour les enfants des pasteurs nomades. Cent maternelles de ce type leur offrent déjà des services d'éducation préscolaire. Une enquête de satisfaction sera réalisée auprès des parents à la fin de l'été pour faire le point de la qualité des services et des aspects à améliorer. Ce projet est cofinancé par le Ministère de l'éducation (17 écoles maternelles construites au moyen du financement du GPE, et 8 autres financées par les pouvoirs publics). Le projet a été restructuré en 2012 pour réduire l'ampleur des activités, principalement en raison des prix des matériaux. Le cadre de résultat et l'accord de financement ont également été modifiés au même moment. Le projet a de nouveau été restructuré en juin 2014 pour reconduire sa durée de 12 mois (avec un achèvement en juin 2015) et réaffecter des fonds à la supervision (1,2 % du budget total). À la fin 2004, 56,5 % du financement avaient été décaissés. Le faible taux de décaissement s'explique notamment par le fait que les entreprises de construction sont payées a posteriori, après certification des différentes phases de construction. En outre, le démarrage des travaux a pris un retard considérable sur deux des 17 chantiers en raison de revendications foncières sur le site de construction. Ces problèmes ont finalement été résolus, mais le rude hiver a retardé l'avancement des travaux. Ces retards sont aussi dus aux capacités de supervision insuffisantes de l'Unité de suivi des chantiers de construction du Ministère.		
Mesures correctives	Pour pallier ces difficultés et donner suite à la recommandation formulée l'an passé par la Banque mondiale en vue du recrutement d'un superviseur indépendant, l'Unité de suivi des chantiers du Ministère de l'éducation a désigné en mai 2014 un superviseur qui sera chargé de contrôler la qualité des travaux. L'Unité a été restructurée en mai 2014, et trois nouveaux superviseurs de chantier ont été nommés en remplacement de leurs prédécesseurs. Lors d'une mission de supervision en juin 2014, l'équipe de la Banque mondiale a visité 16 des 17 chantiers. La construction des 17 écoles maternelles devrait être achevée en octobre 2014.		

[7] Au 30 octobre 2014, le décaissement a augmenté de 8%

Financements qui sont passés en rouge en 2014

BÉNIN

Financement	Montant : 42,3 millions d'USD SE : Banque mondiale	% de la période écoulée : 12 % % décaissé : 0 % Date de clôture : 30 juin 2016	**Situation : Rouge pour la mise en œuvre**
Cause du retard	Manque de préparation à la mise en œuvre		
Situation actuelle	Pour permettre un premier décaissement rapide, l'entité de supervision a cherché à s'assurer que le dispositif de mise en œuvre était pleinement opérationnel avant de signer l'accord de financement avec le gouvernement. Le recrutement des agents de l'Unité de mise en œuvre a toutefois été retardé, l'Autorité de régulation des marchés publics (ARPM) ayant annulé le processus de recrutement en novembre 2013, en raison de plaintes reçues à ce sujet.		
Mesures correctives	Conscient des conséquences néfastes de ce retard, le Ministère de l'éducation a déjà commencé à chercher des solutions pour réduire les goulets d'étranglement administratifs dans les ministères associés à la mise en œuvre du projet, en particulier le Ministère des finances.		

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (FINANCEMENT ACCÉLÉRÉ)[8]

Financement	Montant : 3,69 millions d'USD SE : UNICEF	% de la période écoulée: 58 % % décaissé : 11 % Date de clôture : Juin 2015	**Situation : Rouge pour les décaissements**
Cause du retard	Conflit et manque de capacités		
Situation actuelle	La mise en œuvre du financement a été retardée par rapport au calendrier initial. Les principales raisons invoquées par l'UNICEF sont : - l'insécurité persistante qui règne dans le pays (avec une flambée de violence entre novembre 2013 et janvier 2014) a empêché le lancement des activités, d'où un démarrage du projet plus tardif que prévu. Les partenaires n'ont pas pu se rendre dans certaines zones du pays, comme la Haute Kotto et le Bamingui-Bangoran, au nord-est du pays, pour y poursuivre leurs activités. Le GLPE a été contraint de réviser les zones ciblées, en identifiant soigneusement les écoles les plus désavantagées, mais situées dans des régions accessibles, lors d'une mission de terrain conduite en collaboration (sept préfectures dont Bangui sont désormais visées). Ce processus a retardé la mise en œuvre du projet. Pour les régions encore trop volatiles, notamment l'est et le nord-est, la situation sera réévaluée après intervention des forces de maintien de la paix, pour éventuellement inclure ces régions. - Les capacités des partenaires de la République Centrafricaine en matière de programmation et de mise en œuvre étaient toujours très insuffisantes au début de 2014 ; depuis mars, certaines ONG ont repris ou engagé des actions d'éducation dans le pays (Conseil norvégien pour les réfugiés, Save the Children, Plan International, InterSOS et FinChurch Aid). Trois d'entre elles ont été sélectionnées comme partenaires à la mise en œuvre du programme du GPE. Néanmoins, elles sont encore en train d'établir leurs bureaux, de rechercher des aides financières complémentaires et de recruter du personnel et devraient donc être pleinement opérationnelles dans les prochains mois. - La forte augmentation des prix des produits, notamment les matériaux de construction, s'est directement répercutée sur la composante Remise en état des bâtiments scolaires, dont les objectifs ont été révisés à la baisse pour le nombre d'établissements concernés, bien que le nombre d'enfants visés demeure le même, vu les déplacements massifs de population. Les ONG partenaires contribueront aussi financièrement à la réalisation des objectifs du projet. - En raison de l'insécurité, l'arrivée des agents du GPE dans le pays a été retardée à la fin janvier 2014, soit deux mois après le début du financement ; le poste de chef de section de l'UNICEF a été pourvu à la même époque.		

[8] Une requête pour le reste du financement a été présentée en septembre 2014.

Mesures correctives	La sécurité s'est un peu améliorée et devrait encore se stabiliser avec l'arrivée des forces de maintien de la paix des Nations Unies en septembre 2014. Le rythme de mise en œuvre devrait alors s'accélérer. Par ailleurs, l'UNICEF a engagé des agents supplémentaires pour assurer une supervision rigoureuse et accélérer la mise en œuvre des différentes composantes, ce qui contribuera à une exécution de qualité. Le Secrétariat du GPE a accepté de reconduire le financement sans incidence matérielle jusqu'à la fin juin 2015 pour permettre la mise en œuvre des activités prévues et tirer parti de l'apaisement des tensions attendu de l'arrivée des forces de maintien de la paix. Les informations les plus récentes reçues de l'UNICEF témoignent d'une amélioration du taux de décaissement (65 % à la fin août 2014), et confirment le lancement des activités restées en attente.

ÉRYTHRÉE

Financement	Montant : 25,3 millions d'USD SE : UNICEF	% de la période écoulée : 12 % % décaissé : 0 % Date de clôture : 31 décembre 2016	**Situation : Rouge pour la mise en œuvre**
Cause du retard	Facteurs politiques		
Situation actuelle	À la mi-août 2014, l'UNICEF n'avait encore transféré aucun fonds au Ministère de l'éducation, ce qui suscite des inquiétudes pour la mise en œuvre et l'adhésion du gouvernement au programme. À la conférence de reconstitution des ressources de 2014, le Ministère a réitéré son engagement à l'égard des objectifs de son plan sectoriel de l'éducation et de l'accélération de la mise en œuvre du programme financé par le GPE. Outre les retards de mise en œuvre, le rôle du Groupe de travail sur l'éducation a été critiqué.		
Mesures correctives	À la demande des partenaires, le GPE entreprendra une mission dans le pays en novembre pour trouver un accord sur la marche à suivre avec le gouvernement.		

MALAWI

Financement	Montant : 90 millions d'USD SE : Banque mondiale	% de la période écoulée : 88 % % décaissé : 91 % Date de clôture : 30 décembre 2014	**Situation : Rouge pour la mise en œuvre**
Cause du retard	Facteurs politiques		
Situation actuelle	L'entité de supervision a revu la note du projet à la baisse, de moyennement satisfaisant à moyennement insatisfaisant, en raison des facteurs suivants : i) les résultats obtenus au regard des objectifs de développement du projet et des objectifs de résultats intermédiaires sont inférieurs aux cibles définies pour la période considérée ; ii) la mise en œuvre des activités prévues au titre des trois composantes (accès à l'éducation, équité, qualité de l'enseignement et gouvernance) et des sous-composantes a été lente, et les cibles prescrites n'ont toujours pas été atteintes ; iii) les informations/données ou l'analyse des données existantes demeurent insuffisantes pour témoigner de progrès ; iv) des problèmes sont intervenus dans la gestion financière et du fait de retards dans la passation des marchés ; et, v) aucune mesure corrective n'a été engagée au niveau des politiques ou du programme pour améliorer le rythme d'exécution et l'efficacité du projet. La mise en œuvre du projet a été retardée par différents facteurs résultant de la situation politique et économique du pays, notamment le retrait du soutien d'autres partenaires du développement au dispositif de financement conjoint (SWAp). Suite au scandale qui a éclaté dans le pays en août 2013 du fait d'un détournement massif de fonds publics (cash-gate scandal), le DfID et le KFW (l'agence de coopération allemande) ont retiré leur appui au programme, laissant l'IDA et le GPE comme seuls contributeurs au dispositif de financement conjoint. À eux deux, l'IDA et le GPE couvrent 66 % de l'ensemble des dépenses autorisées au titre du projet. Les partenaires du développement qui apportaient un appui budgétaire au pays dans le cadre de l'Approche commune pour l'appui budgétaire (CABS) ont également retiré leur soutien, ce qui a encore entamé les ressources allouées par le gouvernement pour finaliser les dépenses d'équipement dans le secteur de l'éducation. La construction de salles de classe a été directement impactée, de même que le paiement des salaires à l'échéance.		

Mesures correctives	La Banque mondiale travaille avec le Ministère de l'éducation pour identifier les activités qui pourront être entreprises avec le seul appui de l'IDA et du GPE et pour réviser les objectifs de construction de salles de classe jusqu'à la fin du projet. Elle discute aussi avec le Ministère de la préparation d'un plan d'action pour la mise à disposition des bourses d'études dans les délais utiles. Le Secrétariat a conduit une mission dans le pays en septembre 2014. Le Malawi compte parmi les pays autorisés à présenter une nouvelle requête de financement lors du premier cycle de 2015. Toutefois, le Secrétariat surveille attentivement l'aptitude des pouvoirs publics à cet égard.

NICARAGUA

Financement	Montant : 16,7 millions d'USD SE : Banque mondiale	% de la période écoulée : 40 % % décaissé : 13 % Date de clôture : 30 avril 2016	**Situation : Rouge pour les décaissements**
Cause du retard	Manque de capacités		
Situation actuelle	Le taux de décaissement pour le premier semestre de mise en œuvre du projet (de juillet à décembre 2013) a été inférieur à 5 % (764.000 dollars), par rapport à la cible initiale de 26 % (4.516.000 dollars). Cette situation s'explique principalement par les retards pris dans la réalisation des études de préinvestissement pour les infrastructures et la préparation des formations des enseignants ; les défaillances du processus d'attribution de trois contrats importants (matériel d'apprentissage préscolaire : 1.670.000 dollars ; fournitures préscolaires : 498.400 dollars ; supports pédagogiques préscolaires : 270.000 dollars) ; et, les goulets d'étranglement du système fiduciaire qui ont pesé sur l'établissement des rapports.		
Mesures correctives	Dans les premiers mois de 2014, le Ministère de l'éducation a pris les mesures suivantes pour améliorer la mise en œuvre du projet dans chacun des domaines mentionnés : • Processus fiduciaires : a) recrutement de nouveaux agents chargés de gérer les appels d'offres et réorganisation de l'équipe de passation de marchés ; b) formation des agents chargés du processus d'établissement des rapports financiers ; c) renforcement des capacités des équipes techniques pour améliorer l'efficience des processus fiduciaires. • Infrastructure : renforcement de l'équipe du Ministère de l'éducation chargée des études de préinvestissement et clarification des processus de passation de marchés d'infrastructures. • Formation des enseignants : recrutement au sein de l'équipe nationale de deux spécialistes spécifiquement chargés de la formation des enseignants de niveau préscolaire ; révision des stratégies de formation des enseignants et réduction des coûts grâce à une démarche de formation plus centralisée et homogène. La gestion des infrastructures s'en est trouvée considérablement améliorée. L'équipe du ministère est appuyée par des consultants en infrastructure qui participent à la réalisation des études de préinvestissement financées au titre d'un projet de la Banque mondiale. Ces études permettent de déterminer la faisabilité technique et financière de la construction d'écoles dans les zones ciblées au moyen des aides financières du Partenariat mondial. La distribution des manuels scolaires, des supports pédagogiques et des fournitures scolaires a été menée à bien en quatre mois (de janvier à avril 2014, ce qui a stimulé les décaissements. À la fin de l'exercice 2014 (30 juin 2014), le taux de décaissement avait atteint 12 % (soit 2.115.367 dollars), principalement en raison de la conclusion de ces contrats, du lancement des formations et du renforcement des systèmes fiduciaires. Les décaissements du Ministère de l'éducation au 31 décembre 2014 sont estimés à 3,8 millions de dollars, ce qui représentera 35 % du budget total à la fin de l'exercice 2015.		

SOUDAN du SUD

Financement	Montant : 36,1 millions d'USD SE : UNICEF	% de la période écoulée : 40 % % décaissé : 16 % Date de clôture : 14 avril 2016	**Situation : Rouge pour la mise en œuvre**

Cause du retard	Conflit
Situation actuelle	La mise en œuvre du projet a été considérablement retardée en raison du conflit armé qui a sévi dans la capitale et dans d'autres régions du pays pendant la période considérée, et plusieurs aspects du projet devront probablement être révisés. Au début de 2014, le Secrétariat a engagé des discussions avec les partenaires locaux pour déterminer s'il y a lieu de réaffecter certaines ressources du GPE à des activités d'urgence, conformément aux dispositions du cadre opérationnel d'intervention dans des États fragiles. Comme les interventions d'urgence sont déjà couvertes par l'aide d'autres donateurs, il a été convenu de compléter leur action en affectant les financements du GPE à la poursuite des activités de développement, dans toute la mesure du possible.
Mesures correctives	Une visite dans le pays que le Secrétariat comptait entreprendre au premier semestre de 2014 a dû être annulée en raison du manque de sécurité. Elle a été reportée à octobre ou novembre.

SOUDAN

Financement	Montant : 76,5 millions d'USD SE : Banque mondiale	% de la période écoulée : 31 % % décaissé : 6 % Date de clôture : 28 février 2017	**Situation : Rouge pour les décaissements**
Cause du retard	Autres		
Situation actuelle	Les décaissements sont à un niveau proche des prévisions étant donné que seules certaines activités étaient censées démarrer durant la première année du projet. C'est par exemple le cas de l'appel d'offres pour le premier lot de manuels, pour lequel l'attribution d'un contrat de 25 millions de dollars n'interviendra qu'en septembre 2014. L'équipe du projet a déjà examiné le contenu des manuels et la manière dont sont traitées les questions de genre et celles liées au conflit. Par ailleurs, 10 % seulement des salles de classe devaient être construites durant la première année. Ce sont là deux composantes majeures du projet. La construction des classes a été retardée, le Ministère n'ayant pas recueilli les données nécessaires dans les délais voulus. Ces données sont maintenant disponibles et les travaux de construction de 144 salles de classe ont été lancés. Dans son dernier rapport d'avancement de la mise en œuvre, établi en mai 2014, la Banque mondiale a jugé les progrès de la mise en œuvre comme moyennement satisfaisants.		
Mesures correctives	Sans objet.		

Note : Bien que l'entité de supervision (Banque mondiale) considère les financements suivants moyennement insatisfaisants, le Secrétariat n'a pas jugé bon de les classer en rouge, pour les raisons exposées ci-après :

***Haïti** : L'entité de supervision (Banque mondiale) a considéré les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement du projet comme moyennement insatisfaisants. D'après ses explications, bien que les cibles définies pour les trois indicateurs correspondants aient été atteintes ou dépassées, on ne peut toujours pas prétendre que l'accès à l'éducation de base ou l'équité en ce domaine se soient effectivement améliorés, comme l'exigent les objectifs de développement du programme. Il s'agit essentiellement d'un problème de conception, car les indicateurs mesurent les produits et la mise en œuvre du projet, mais pas l'impact général. Dans le cas d'espèce, l'objectif de développement du programme est générique et non spécifique au projet. L'entité de supervision l'a donc jugé moyennement insatisfaisant, mais il serait tout aussi justifié de le considérer comme satisfaisant du fait que les cibles ont été atteintes. Le Secrétariat recommande donc de ne pas classer ce projet en rouge puisque ses objectifs ont été atteints.*

***République Centrafricaine (solde du financement supervisé par la Banque mondiale)** : Avant le déclenchement de la crise en décembre 2012, le bilan de la mise en œuvre du projet était jugé satisfaisant. L'impact des activités menées sur le terrain était considéré comme très positif pour l'éducation primaire. Malheureusement, plusieurs vagues de bouleversements politiques et leurs répercussions sur le secteur de l'éducation ont conduit la Banque*

mondiale à abaisser la note attribuée au projet, aujourd'hui considéré comme moyennement insatisfaisant sur la base des progrès vis-à-vis de son objectif de développement. De plus, l'insécurité fait toujours obstacle à l'activité scolaire. Quelques activités se poursuivent néanmoins (achat de trois véhicules, petites réparations, formation et préparation du rapport d'achèvement de la mise en œuvre) et devraient être achevées avant décembre. Compte tenu de la suspension des activités après le coup d'État, toutes les dépenses ont été réglées (notamment grâce à la reconduction du projet), ce qui explique que le Secrétariat ne classe pas ce financement en rouge.

2.2.3 Efficacité de la mise en œuvre des financements

Le Partenariat mondial est très attentif aux délais écoulés entre la conception et la mise en œuvre de ses programmes. Cette section est consacrée à plusieurs aspects importants à cet égard, à savoir : i) la durée moyenne de préparation d'un programme du GPE ; ii) les délais écoulés entre l'approbation du financement et le premier décaissement ;[9] et, iii) la durée de mise en œuvre, du premier décaissement à la date de clôture du financement.[10]

Durée moyenne nécessaire pour l'élaboration d'un programme du GPE, son approbation et le premier décaissement, en nombre de mois

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
De l'élaboration à l'approbation	6,5	5,8	8,0	8,1	6,0	6,4	8,2	9,5	13,3
De l'approbation au premier décaissement	11,3	16,7	20,6	14,9	12,8	16,8	9,7	9,2	9,3

Source : Secrétariat du GPE.

Délai moyen entre le premier décaissement et la date de clôture des financements du GPE, en nombre d'années

Durée, en nombre d'années	Avant 2009	2010	2011	2012	2013
Du premier décaissement la date de clôture	1,6	2,5	2,3	3,5	3,3

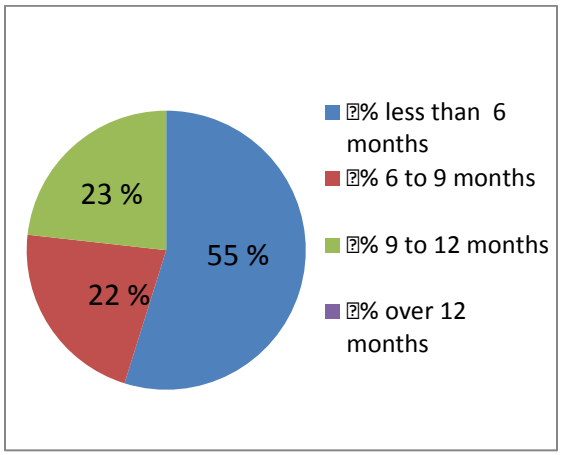
Source : Secrétariat du GPE.

Entre 2006 et 2014, il fallait en moyenne huit mois pour préparer une opération soumise au GPE en vue de l'obtention d'un financement pour la mise en œuvre de programmes. La durée moyenne d'élaboration des programmes a augmenté durant les dernières années, car on consacre désormais davantage de temps à s'assurer de leur pertinence, de leur alignement sur les priorités nationales et les stratégies du GPE et d'une bonne préparation à la mise en œuvre. La durée moyenne consacrée à l'élaboration des programmes a dépassé les neuf mois pour la première fois en 2013 et 2014.

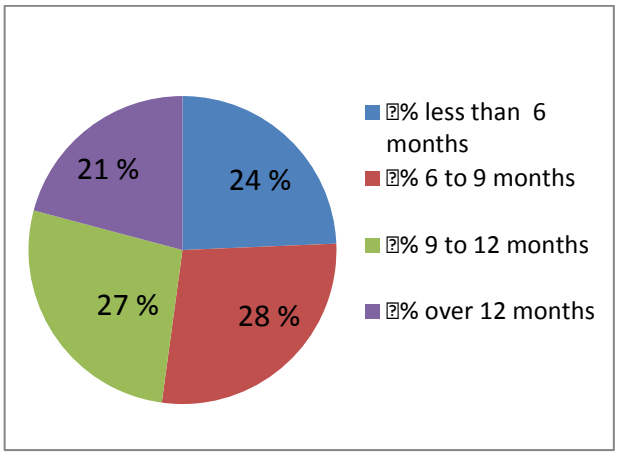
Dans la période entre 2009 et 2011, plus de la moitié des programmes était préparée en moins de six mois, sans jamais dépasser 12 mois. En revanche, entre 2012 et 2014, seul un quart des programmes a été monté en un maximum de six mois, et 21 % d'entre eux en 12 mois ou plus.

[9] Aux fins de cette analyse, la date du premier décaissement au pays n'est connue que pour les financements supervisés par la Banque mondiale.
[10] Uniquement pour les financements clos de la Banque mondiale.

2009 à 2011



2012 à 2014

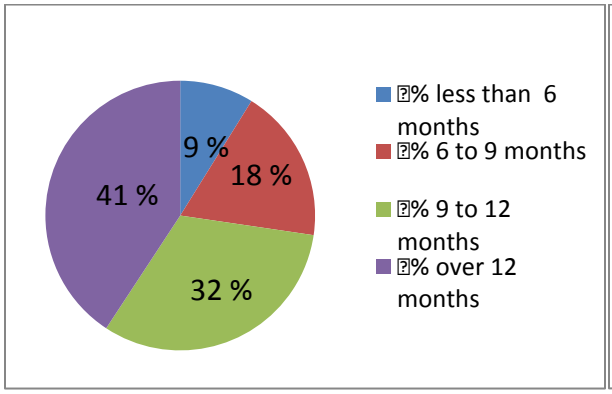


Pour les programmes gérés par la Banque mondiale,[11] le délai moyen écoulé entre l'approbation d'un financement et le premier décaissement était en moyenne de 13,8 mois jusqu'en 2011. Les efforts conjointement engagés ont permis de ramener ce délai à 10 mois durant la période 2012-2014. En 2009-2011, il était tombé à moins de six mois pour 9 % des financements ; moins de neuf mois pour 27 % des financements et un an minimum pour 41 % des financements. Entre 2012 et 2014, le premier décaissement intervenait au bout de six mois pour 21 % des financements ; moins de neuf mois pour 48 % des financements et un an minimum pour 23 % des financements.

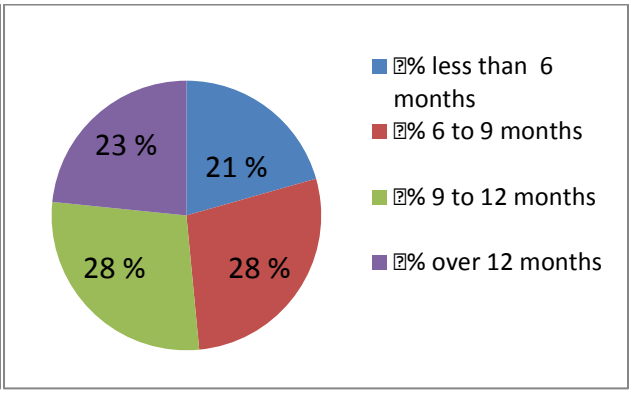
Une analyse plus approfondie de ces tendances révèle que l'évolution du délai écoulé entre l'approbation et le décaissement tient principalement au temps nécessaire à la signature de l'accord, une fois la requête approuvée par le Conseil. Alors que moins de six mois en moyenne s'écoulaient entre la signature de l'accord et le premier décaissement, le délai moyen entre l'approbation par le Conseil et la signature de l'accord — initialement d'environ six mois — est passé à 14 mois en 2008. Cette augmentation s'explique par la modification des procédures simplifiées d'allocation, qui a occasionné des retards et des arriérés en attendant que le personnel soit familiarisé avec les nouvelles procédures. Le délai moyen de signature des accords s'est ensuite raccourci.

Délai écoulé entre l'approbation du financement et le premier décaissement

2009 à 2011



2012 à 2014

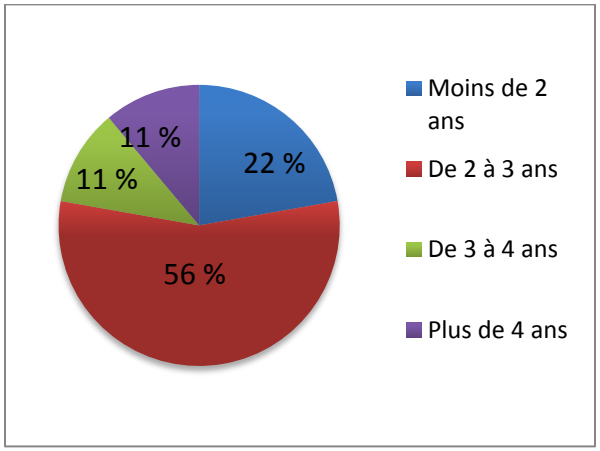


[11] Les données concernant le premier décaissement au pays ne sont pas communiquées par les autres organisations partenaires.

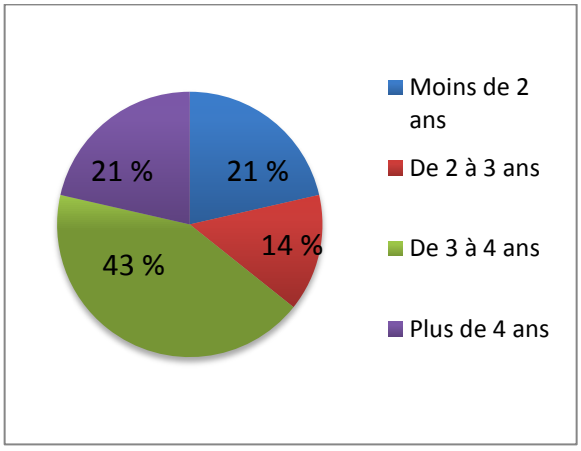
À l'origine, les financements pour la mise en oeuvre de programmes au titre de l'Initiative FTI étaient approuvés pour un an, mais leur mise en oeuvre durait un an et demi en moyenne. À compter de 2008-2009, le Partenariat mondial est passé à une durée de trois ans pour ces financements. Durant la période 2012-2013, les financements dont la mise en œuvre s'étalait sur trois à quatre ans constituaient 43 % de l'ensemble des financements clos, tandis qu'en 2010-2011, les financements exécutés en deux à trois ans représentaient 56 % du total des financements.

Durée de mise en œuvre entre le premier décaissement et la date de clôture du financement

2009 à 2011

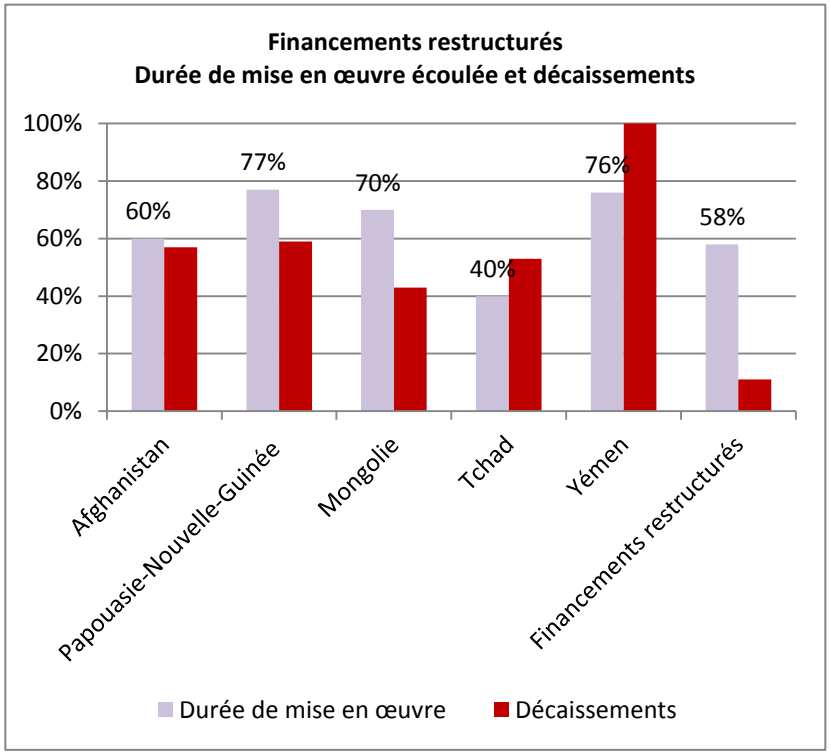


2012 à 2014



2.2.4 Restructuration des financements

Durant la période d'examen, plusieurs financements ont été restructurés afin de lever des obstacles à leur mise en œuvre. Au total, le Secrétariat a reçu six demandes de révision de programmes, dont l'une n'impliquait aucune modification significative (Afghanistan) et relevait donc de la procédure d'approbation tacite par le Conseil. Selon les critères énoncés dans la politique sur les restructurations, les révisions apportées aux cinq autres propositions étaient mineures (Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tchad, Mongolie, Yémen et financement accéléré pour la République Centrafricaine).



Suite à la restructuration de sa proposition, la Papouasie-Nouvelle-Guinée qui était jusque-là très en

retard a vu son bilan de mise en œuvre progresser. La restructuration et les reconductions sollicitées par l'Afghanistan, la Mongolie et la République Centrafricaine devraient également contribuer à éliminer les goulets d'étranglement au niveau de la mise en œuvre. Bien qu'en bonne position pour la mise en œuvre, le Yémen et le Tchad ont demandé une reconduction de leur financement en raison de précédents retards dans les décaissements (Tchad) et de la situation créée par le conflit (Yémen).

2.2.5 Résultats initiaux des financements pour la mise en œuvre de programmes

Sur les 69 financements examinés dans le cadre de l'examen du portefeuille pour cette année (58 financements actifs, 5 en attente et 6 désormais clos), 43 sont en cours de mise en œuvre depuis au moins un an et fournissent des informations sur les progrès de la mise en œuvre. Des rapports d'avancement ont été reçus au sujet de ces 43 financements (dont 37 sont exécutés depuis plus d'un an et six ont récemment été clôturés).

Les financements pour la mise en œuvre de programmes appuient différentes activités liées à l'éducation, tels que l'efficacité des enseignants, l'accès à l'école des enfants déscolarisés et défavorisés, l'appui à l'éducation des filles, l'éducation et la prise en charge de la petite enfance, le renforcement des capacités de gestion, la construction d'écoles et de salles de classe et la fourniture de matériel d'apprentissage. Bien que l'analyse des financements alloués aux différents domaines du programme soit purement approximative, vu qu'il n'existe pas de cadre de résultat type permettant un classement uniforme des activités, il n'en demeure pas moins utile de mettre en évidence les principales composantes soutenues par les financements actuels et de présenter certains des résultats communiqués. Ainsi, des intrants essentiels, tels que les nouvelles salles de classe, le matériel d'apprentissage et la formation des enseignants, ont été fournis aux pays en développement partenaires grâce aux financements du GPE. Le tableau ci-dessous présente les sommes allouées à ces Intrants dans des financements en cours et d'autres récemment clos considérés dans le cadre de ce rapport, dans la mesure où ces informations sont spécifiquement notifiées ; en revanche, il exclut les financements pour lesquels aucune information n'a encore été reçue au sujet des dépenses consacrées aux intrants.

Quelques résultats cumulés concernant les financements

Indicateur clé	Résultats pour l'exercice 2013	Résultats cumulés depuis l'entrée en vigueur du financement
Nombre de salles de classe rénovées/construites	7 385	17 443
Nombre d'enseignants formés	98 347	155 309
Nombre de manuels/supports d'apprentissage achetés	36 267 469	103 075 651

La section suivante présente quelques résultats cumulés, directement obtenus au niveau du pays, grâce aux financements pour la mise en œuvre de programmes du GPE.

Construction d'écoles

Les résultats cumulés montrent que les financements du GPE à l'appui de la construction d'écoles ont contribué à améliorer les conditions d'apprentissage et ont permis à davantage d'enfants d'avoir accès à un contexte d'apprentissage sûr et bien équipé.

Au **Tadjikistan**, environ 14 720 élèves ont bénéficié de la construction ou de la rénovation de 261 salles de classe dans 28 écoles. Plus de 2 840 salles de classes ont été meublées, ce qui a profité à 106 600 élèves. Au total, 298 000 étudiants ont tiré parti du matériel d'apprentissage fourni à 1 000 écoles.

Salaires et primes aux enseignants

Les financements pour la mise en œuvre de programmes sont parfois consacrés en partie au paiement de salaires et de primes aux enseignants dans les pays qu'il faut aider à développer l'effectif d'enseignants, à stimuler leur moral et à réduire les coûts d'éducation directement supportés par les familles vulnérables.

À **Madagascar** (financement clos administré par l'UNICEF), quelque 170 000 paiements ont été effectués (soit 340 000 mois de salaire) pour subventionner les traitements des enseignants communautaires, ce qui a aidé l'État à maintenir leurs salaires au niveau antérieur à la crise politique de 2009 et, par voie de conséquence, à réduire les effets néfastes de cette crise prolongée sur l'éducation.

En **Somalie-Puntland**, 330 enseignants ont déjà reçu des primes. Le financement du GPE permettra au Ministère de l'éducation de sélectionner 60 autres enseignantes qui exercent déjà dans des zones pastorales reculées ou seraient prêtes à y être affectées.

Au **Somaliland**, les directeurs d'écoles primaires publiques de six régions ont reçu une prime mensuelle de 25 dollars pendant le premier semestre de 2014. Le règlement a été effectué par voie électronique, chacun des directeurs ayant été informé du paiement par SMS.

Au **Lesotho**, le GPE a fourni des paiements en espèces ou des allocations de formation à plus de 1 300 enseignants, en guise d'incitations visant à attirer et retenir les enseignants en zones rurales. De même, le financement a permis de prendre en charge les salaires de 140 assistantes maternelles et de financer la formation de 7 780 enseignants, directeurs d'écoles, enseignants-ressources de district, agents d'éducation et inspecteurs à l'application du nouveau programme d'enseignement simplifié et du matériel d'apprentissage qui ont été introduits grâce au projet du GPE.

Promotion de l'éducation des filles

Les financements pour la mise en œuvre de programmes permettent aussi de soutenir l'action menée pour promouvoir l'équité dans l'éducation, tout particulièrement pour les filles et les enfants défavorisés.

Au **Somaliland**, 168 nouveaux enseignants ont été recrutés, dont 43 % de femmes qui sont nombreuses à assumer parallèlement des postes de direction et d'encadrement des filles.

À **Zanzibar,** 350 conseillers scolaires ont reçu une formation sur les problèmes touchant au genre, tels que le genre et le sexe, les obstacles à l'égalité des sexes dans l'éducation et les difficultés liés à l'inégalité entre garçons et filles dans les communautés et les écoles. Vingt-quatre conseillers et enseignants-ressources ont suivi des formations sur l'éducation pour tous et les compétences nécessaires à la vie courante, tandis que des supports d'apprentissage ont été fournis à 30 enfants ayant des besoins spéciaux. Des réunions de sensibilisation sont organisées entre les conseillers scolaires et les filles depuis janvier 2014.

Afghanistan. Compte tenu des difficultés liées à l'insécurité dans le pays et des barrières culturelles à l'éducation des filles, le projet du GPE a été axé sur le développement et le renforcement de la participation des communautés à la vie scolaire, notamment pour les filles. Treize coordonnateurs provinciaux et 120 animateurs sociaux ont été engagés, formés et affectés sur le terrain pour travailler en concertation avec les communautés. Quelque 126 enseignantes qualifiées ont été recrutées en zone urbaine, en coordination avec le Ministère des affaires féminines, et affectées dans des écoles de filles de différents districts.

Efficacité des enseignants

Les programmes du GPE ont également financé des activités de renforcement des capacités des enseignants pour améliorer la qualité des apprentissages.

Le **Moldova** a mis en place un programme de formation d'enseignants dont ont bénéficié plus de 8 000 enseignants d'écoles maternelles. Dans le cadre du programme, 130 centres d'encadrement (ou de formation) ont été créés au profit des enseignants d'écoles maternelles ; il a également permis de former 30 encadreurs au niveau national et 230 autres à l'échelon local, qui contribuent tous à la formation des enseignants de niveau préélémentaire.

Au **Mozambique**, plus de 4 000 nouveaux enseignants qualifiés ont intégré l'enseignement primaire.

Au **Yémen**, le programme du GPE a permis de financer chaque année au moins trois visites d'inspection dans chacune des 2 000 écoles des régions couvertes. Ces inspections régulières ont développé la collaboration entre les agents du Ministère de l'éducation aux niveaux central et local et ont apporté aux enseignants comme au personnel une vision plus claire du processus d'enseignement et d'apprentissage. Cette opération a aussi permis de financer l'étude d'impact du projet sur la base de données qualitatives et quantitatives extraites des questionnaires, entretiens et observations en classe.

Renforcer les compétences de base en calcul et en lecture

Les financements pour la mise en œuvre de programmes du GPE ont été investis dans la qualité des apprentissages en appuyant l'évaluation des élèves et l'amélioration des systèmes d'évaluation des acquis scolaires.

En **Guinée,** de mars 2011 à novembre 2013, l'opération du GPE a atteint l'objectif visé, à savoir réaliser des évaluations de la lecture dans 60 % des écoles. En novembre 2013, un système d'évaluation de la lecture a été mis en place dans les écoles primaires, et des évaluations ont été entreprises dans les classes de niveau 2, 3 et 4.

Le **Togo** et la **Côte d'Ivoire** se sont aussi dotés de systèmes d'évaluation des acquis scolaires dans le primaire.

Au **Népal,** l'évaluation des résultats scolaires en huitième année d'étude a été menée à bien, et les conclusions de l'étude ont été publiées. Une évaluation a aussi été réalisée dans les classes 3 et 5, et le rapport final d'évaluation a été mis en ligne sur le site web du Département de l'éducation.

Au **Soudan du Sud**, le financement du GPE a permis l'élaboration d'outils d'évaluation nationale de la lecture et du calcul dans les petites classes. Les dernières stratégies nationales dans ces deux domaines devraient être diffusées aux 3 700 écoles primaires et aux principales parties prenantes. La Conférence nationale sur les programmes d'enseignement, tenue en décembre 2013, a conduit à l'adoption d'un Cadre national sur les programmes d'enseignement qui définit des valeurs et principes directeurs ainsi que les résultats d'apprentissage attendus des élèves du primaire.

Suivi, évaluation et systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (EMIS)

Les financements du GPE contribuent à développer les capacités des pays partenaires en matière de collecte, d'analyse et de production de données fiables en temps utile.

Au **Soudan**, le financement du GPE a permis d'entreprendre une collecte rapide de données EMIS dans 17 États en décembre 2013. Les données ont été vérifiées en janvier 2014 et la constitution de la base de données EMIS est quasiment achevée. Le Soudan a réalisé une évaluation pilote dans l'État de Khartoum,

où environ 1 310 élèves ont été évalués dans 60 écoles. En mars 2014, le Ministère de l'éducation a préparé, en langue arabe, un projet de Plan stratégique national pour le secteur de l'éducation qui est en cours de traduction en anglais.

Au **Ghana**, 798 agents d'éducation de niveau régional et de district ont suivi une formation sur la gestion de l'éducation, notamment la collecte et l'analyse de données et la gestion financière. Environ 95 % des écoles élémentaires publiques des districts défavorisés se servent désormais de fiches d'évaluation des écoles comme outil de suivi, suite à la formation pratique dispensée à 7 857 directeurs d'établissement et superviseurs de circuit des districts scolaires défavorisés.

En **Tanzanie**, Le Ministère de l'éducation et de la formation professionnelle a mis au point un outil de gestion des établissements scolaires et a dispensé une formation sur l'application des normes de l'éducation de base à 18 inspecteurs et 270 responsables scolaires de 239 écoles primaires publiques. À l'issue des travaux de collecte, les statistiques sur l'éducation ont été diffusées à 1 460 directeurs d'écoles publiques et privées.

Au **Somaliland**, des progrès notables ont été enregistrés au titre de la composante Supervision et assurance qualité du programme financé par le GPE, et les travaux se poursuivent pour finaliser le Cadre national d'assurance qualité et l'outil de suivi de la qualité.

Au **Malawi**, 5 267 écoles primaires des 34 districts du pays ont reçu en janvier 2014 des subventions pour l'amélioration des établissements scolaires, et ont pu élaborer des plans d'amélioration, notamment des plans de travail et des budgets stratégiques annuels.

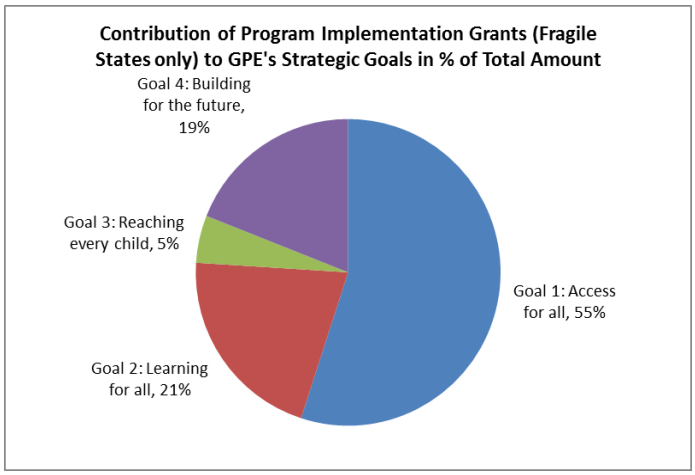
2.2.6 Contribution des financements pour la mise en œuvre de programmes aux objectifs stratégiques du GPE

Les financements pour la mise en œuvre de programmes aujourd'hui actifs [12] appuient sans conteste les quatre buts stratégiques du GPE. Selon les estimations du Secrétariat, près de la moitié du portefeuille actuel (49 %) vise principalement le but n° 3, Atteindre chaque enfant, en s'assurant que les ressources sont destinées en priorité aux enfants les plus marginalisés et à ceux qui vivent dans des États fragiles ou touchés par un conflit. Une forte proportion du montant correspondant, soit près de 1,2 milliard de dollars, correspond à des financements alloués à des États fragiles. Selon cette méthode, le but n° 1, *L'accès universel*, absorbe 23 % du montant en portefeuille. Les activités qui contribuent à ce but sont généralement axées sur les produits et concernent entre autres la construction d'écoles et la formation des enseignants. Les programmes qui soutiennent le but n° 2, *Des apprentissages pour tous*, ne représentent que 12 % du total des financements alloués (si les financements aux États fragiles sont considérés comme relevant du but n° 3). Pour l'essentiel, les fonds correspondant à ce pourcentage

[12] Les sous-totaux des composantes soutenues au moyen des financements du GPE sont fondés sur les renseignements financiers figurant dans les requêtes de financement au moment de leur approbation par le Conseil. Compte tenu du manque d'homogénéité des informations fournies, le Secrétariat ne peut donner qu'une valeur approximative en dollars à chacune des composantes considérées. Les calculs pour le **but** n° **1** (Un accès universel) incluent les activités visant à favoriser l'accès à la scolarisation, par exemple la construction d'écoles et les activités de soutien aux enseignants, y compris leur formation et leurs traitements, comme le précise la définition donnée à ce but : « *Tous les enfants ont accès à un espace sûr et bien équipé pour y recevoir une éducation dispensée par un enseignant qualifié.* » Les activités engagées au titre du **but n° 2** (Des apprentissages pour tous) comprennent des mesures qualitatives telles que les travaux d'évaluation des apprentissages ainsi que la mise à disposition de manuels, de matériel d'apprentissage et de supports pédagogiques. L'intégralité des financements du GPE aux États fragiles porte sur le **but n° 3** (Atteindre chaque enfant), en plus des activités qui favorisent l'équité, comme la promotion de l'éducation des filles, l'éducation pour tous et l'accès à l'éducation des enfants déscolarisés et désavantagés. Sont pris en compte dans les calculs pour le **but n° 4** (Bâtir pour l'avenir) le renforcement des capacités et les activités décentralisées telles que l'octroi de bourses d'études. Les coûts de gestion des programmes et les dépenses diverses ont été divisés en quatre et ajoutés à chaque but dans la même proportion.

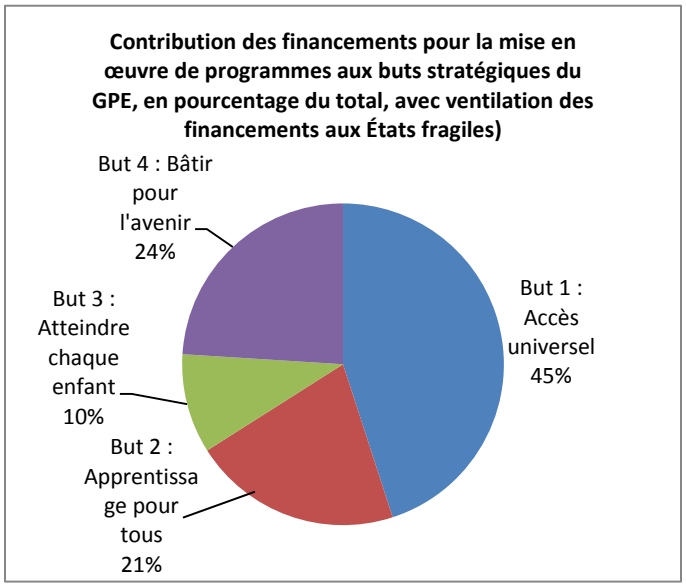
servent à l'achat de supports pédagogiques et de matériel d'apprentissage. Enfin, le but n° 4, *Bâtir pour l'avenir*, absorbe à peu près 16 % des financements accordés.

Cette analyse s'accompagne toutefois de plusieurs réserves. Étant donné que certains types d'activités pourraient contribuer à plusieurs buts, les coûts ne peuvent être considérés comme une mesure indirecte de la priorité ou de la valeur ajoutée, les activités peu coûteuses pouvant se révéler tout aussi profitables, voire plus profitables pour les enfants que des interventions plus onéreuses. À titre d'exemple, il est bien moins coûteux de former et de certifier un enseignant que de construire une salle de classe, mais la valeur de cet investissement pourrait être bien supérieure du point de vue des résultats scolaires des enfants.



Comme tous les financements aux États fragiles ont été attribués au but n° 3, cette catégorie se trouve quelque peu gonflée. Si l'on dissocie les États fragiles pour préciser les contributions aux buts stratégiques, on constate que la plupart des fonds (55 %) appuient le but n° 1, *L'accès universel*, qui vise à s'assurer que tous les enfants ont accès à un espace sûr et bien équipé pour y recevoir une éducation dispensée par un enseignant qualifié. La construction d'écoles absorbe 30 % de la valeur totale des financements aux États fragiles, ce qui n'a peut-être rien de surprenant étant donné la destruction et la détérioration de leurs infrastructures et le manque de ressources financières qui empêchent ces pays d'investir dans la construction d'écoles. Toutefois, seulement 5 % des financements aux États fragiles sont spécifiquement alloués à l'éducation des filles et des enfants marginalisés et défavorisés.

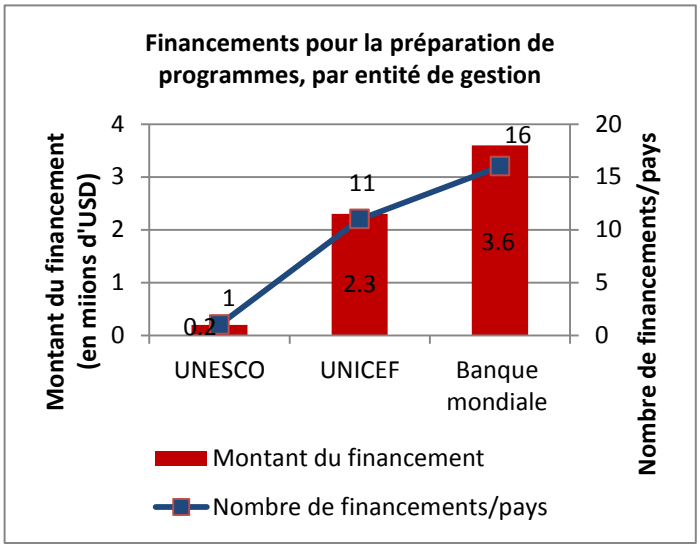
Ce diagramme illustre les diverses contributions aux buts du GPE si l'on exclut les financements aux États fragiles du but n° 3. Les résultats sont alors semblables à ceux obtenus quand l'analyse se limite aux seuls États fragiles, avec toutefois une baisse de 10 % pour l'accès universel (but n° 1) et une augmentation de 5 % pour l'équité (but n° 3). Comme la répartition de tous les financements aux États fragiles et du financement total aux autres États est d'environ 40-60 %, la baisse de 10 % du soutien financier à l'accès universel laisse à penser que les États non fragiles allouent un pourcentage bien moins important des fonds attribués par le GPE, de l'ordre de 38 %, à la construction d'écoles et à la formation des enseignants. De même, les 5 % de plus que ces pays allouent à l'équité par comparaison avec les États fragiles, portent à croire que les financements accordés aux pays qui ne sont pas en situation de fragilité



contribuent à hauteur d'environ 13 % aux activités en faveur de l'équité. La part des financements qui contribuent au but n° 2, Des apprentissages pour tous, est comparable dans les États fragiles et dans les autres États à 21%

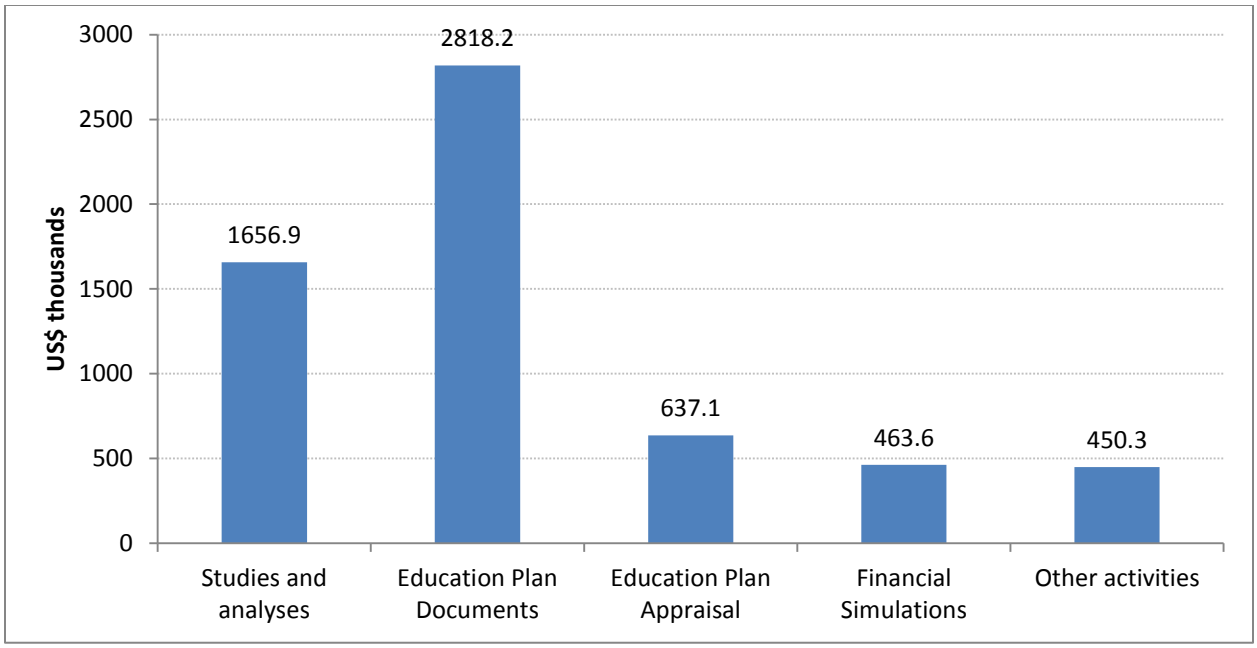
2.3 Financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation

Les financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation ont été créés en 2012 pour soutenir la préparation ou la révision des PSE. De 2012 au 30 juin 2014, le Partenariat mondial a approuvé 28 financements de ce type, au profit d'un nombre égal de pays, pour un total de plus de 6,1 millions de dollars, chaque financement représentant en moyenne 217 000 dollars. Près de 70 % de ces financements (19 sur 28) ont été plafonnés à 250 000 dollars. À la fin juin 2014, 11 financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation étaient toujours en cours de mise en œuvre, et 17 avaient été clôturés.



Sur les 28 financements pour la préparation de PSE, 17 (ou 61 %) ont été accordés à des États fragiles ou en proie à un conflit, soit un total de 2,4 millions de dollars ou 61 % du montant total des financements approuvés à ce titre. Les pays concernés sont notamment : les Comores, le Congo, l'Érythrée, Haïti, le Libéria, Madagascar, le Malawi, le Niger, le Nigéria, l'Ouganda, le Pakistan, la République Centrafricaine, le Sierra Leone, la Somalie (2 financements), le Togo et le Zimbabwe. Trois partenaires du GPE ont été désignés comme entités de gestion de ces financements. La Banque mondiale en a administré 16, pour un montant total de 3,6 millions de dollars (59 %) ; suivie par l'UNICEF avec 11 financements, soit 2,3 millions de dollars au total (38 %). Le Cambodge a choisi l'UNESCO en tant qu'entité de gestion du financement pour la préparation de son PSE, soit 226 682 dollars (4 %). La plupart des financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation (70 % du total) ont été alloué à des pays d'Afrique subsaharienne qui représentent 63 % des pays en développement partenaires du GPE.

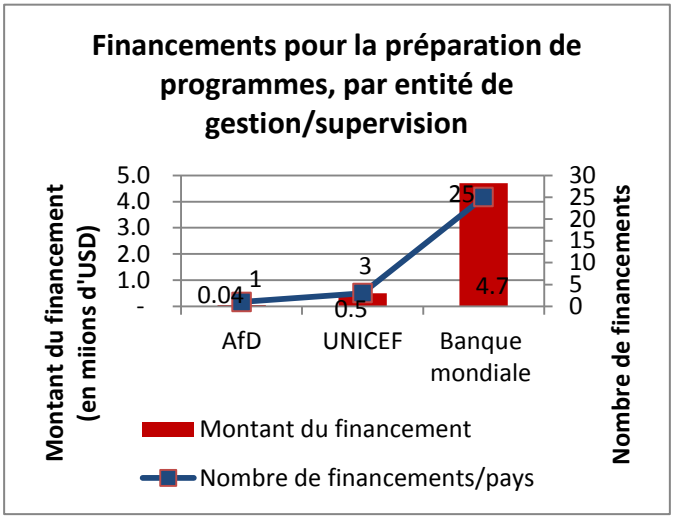
Les financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation viennent financer diverses activités, dont les études et analyses entreprises aux fins de l'élaboration des PSE et de la documentation connexe, l'évaluation de leur qualité, les modèles de simulation financière et d'autres activités telles que la diffusion des plans et la gestion du financement. Toutes ces activités peuvent prendre diverses formes, dont la collecte de données, les études théoriques, les consultations ou le renforcement des capacités.



Les rapports d'achèvement du premier lot de financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation indiquent que les objectifs énoncés dans les requêtes de financement ont été atteints. Dans un certain nombre de cas, les rapports font état de résultats notables. Ainsi, le Zimbabwe qui avait pour objectif d'aider le Ministère des sports, des arts et de la culture (MOESAC) à préparer un plan de transition basé sur son Plan à moyen terme 2011-2015, a élaboré un plan opérationnel à moyen terme pour l'éducation (EMTP-OP) qui a été approuvé par le Groupe local des partenaires de l'éducation et a permis au pays de devenir membre du Partenariat mondial. Ce plan publiquement accessible fournit des bases solides aux partenaires pour collaborer plus efficacement avec le Ministère dans le secteur de l'éducation. La République démocratique populaire lao a également obtenu un financement en vue de l'examen de son plan de développement du secteur de l'éducation (2011-2015). L'analyse sectorielle a été jugée « déterminante pour le diagnostic des principales difficultés et l'identification des points d'entrée des interventions futures. » En s'appuyant sur ce premier financement révisé, la RDP lao a présenté en septembre 2014 une requête de financement pour la mise en œuvre de programmes. En dépit de la crise, la République Centrafricaine a pu actualiser son plan sectoriel de l'éducation, comme elle se promettait de le faire. Ce plan a servi de base à la préparation de sa requête en vue d'un financement pour la mise en œuvre de programmes, présentée en septembre 2014.

2.4 Financements pour la préparation de programmes

Les financements pour la préparation de programmes ont pour objet de financer la préparation des requêtes de financement pour la mise en œuvre de programmes. Ils ont également été introduits en 2012, et plafonnés à 400 000 dollars, bien que toute demande supérieure à 200 000 dollars doive être justifiée (par exemple État fédéral, État fragile ou pays en situation de conflit). Les fonds alloués peuvent servir à : i) réaliser des analyses techniques et financières des programmes financés par le GPE ; et, ii) financer la documentation des requêtes de financement et les préparatifs de la mise en œuvre. À la mi-



2014, 29 financements de ce type avaient été approuvés[13] pour un montant cumulé de 5,6 millions de dollars : 11 en 2012, 14 en 2013, et 4 en 2014, avec en outre la reconduction d'un financement précédemment approuvé. Les financements s'établissaient en moyenne à 192 000 dollars, et 12 pays ont reçu un montant de 200 000 dollars. Cinq pays ont obtenu à ce titre des allocations supérieures à 200 000 dollars : le Kenya (243 488 dollars) ; le Nigéria (480 000 dollars), l'Ouganda (300 000 dollars), l'Ouzbékistan (238 050 dollars) et le Sierra Leone (207 567 dollars). Les allocations plus élevées sont généralement liées à des coûts plus importants de préparation et de mise en œuvre des activités prévues. Le faible montant de certains financements, comme dans le cas du Niger (124 440 dollars) et du Burkina Faso (44 000 dollars) s'explique généralement par le petit nombre d'activités envisagées ou la disponibilité de ressources mobilisées auprès d'autres partenaires en vue de la préparation du programme.

Sept financements ont été approuvés entre juillet 2013 et juin 2014 au profit des pays suivants : Guinée, Kenya, Nigéria (complément de financement), Ouzbékistan, Pakistan (Sindh), RDP lao et Tchad. À la fin juin 2014, 15 financements étaient actifs et 13 avaient été clôturés.

Comme dans le cas des financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation, les financements pour la préparation de programmes ont été majoritairement accordés à des pays d'Afrique subsaharienne, qui représentent 69 % du montant total. La plupart de ces financements ont été administrés par la Banque mondiale (25 financements, soit 5 millions de dollars), trois autres par l'UNICEF (Érythrée, Somalie et Tchad) pour un montant de 0,5 million de dollars, tandis que le financement accordé au Burkina Faso, soit 45 000 dollars, est administré par l'Agence française de développement (AFD).

Financements pour la préparation de programmes approuvés entre 2012 et juin 2014

Pays	Montant du financement	Date d'approbation par le Conseil	Organisation partenaire	Pays	Montant du financement	Date d'approbation par le Secrétariat	Organisation partenaire
Burkina Faso	44 885	12/10/2012	AFD	République kirghize	200.000	1/28/2013	Banque mondiale
Haïti	120 200	10/1/2012	Banque mondiale	Lao, RDP	200 000	7/29/2013	Banque mondiale
Niger	$124 440	12/17/2012	Banque mondiale	Madagascar	200 000	11/12/2012	Banque mondiale

[13] Compte tenu de l'importance croissante accordée aux États fragiles et en situation de conflit, 8 des 25 financements pour la préparation de programmes ont été approuvés au profit d'États de cette catégorie, soit un total de 1.493.017 dollars, ce qui représente 30 % du montant total des financements ou 32 % du nombre de financements accordés.

Tchad	143 213	6/17/2014	UNICEF	Mali	200 000	8/30/2012	Banque mondiale
Guinée	150 000	6/17/2014	Banque mondiale	Sao Tomé-et-Príncipe	200 000	8/30/2012	Banque mondiale
Érythrée	169 250	1/7/2013	UNICEF	Sénégal	200 000	1/23/2013	Banque mondiale
Mauritanie	170 000	8/21/2012	Banque mondiale	Tadjikistan	200 000	2/26/2013	Banque mondiale
Pakistan (Sindh)	190 000	10/7/2013	Banque mondiale	Togo	200 000	6/3/2013	Banque mondiale
Cameroun	190 650	12/10/2012	Banque mondiale	Sierra Leone	207 567	9/27/2012	Banque mondiale
République Centrafricaine	196 000	10/1/2012	Banque mondiale	Ouzbékistan	238 050	2/4/2013 (5/2/2014 pour un complément de 40.000)	Banque mondiale
Gambie	197 500	1/7/2013	Banque mondiale	Kenya	243 488	1/28/2014	Banque mondiale
Somalie	200 000	12/3/2012	UNICEF	Ouganda	300 000	3/11/2013	Banque mondiale
Cambodge	200 000	1/23/2013	Banque mondiale	Nigéria	81 500	1/7/2014	Banque mondiale
Djibouti	200 000	3/25/2013	Banque mondiale	Nigéria	398 500	2/4/2013	Banque mondiale
Guyana	200 000	6/3/2013	Banque mondiale				

2.5 Programme d'activités mondiales et régionales(AMR)

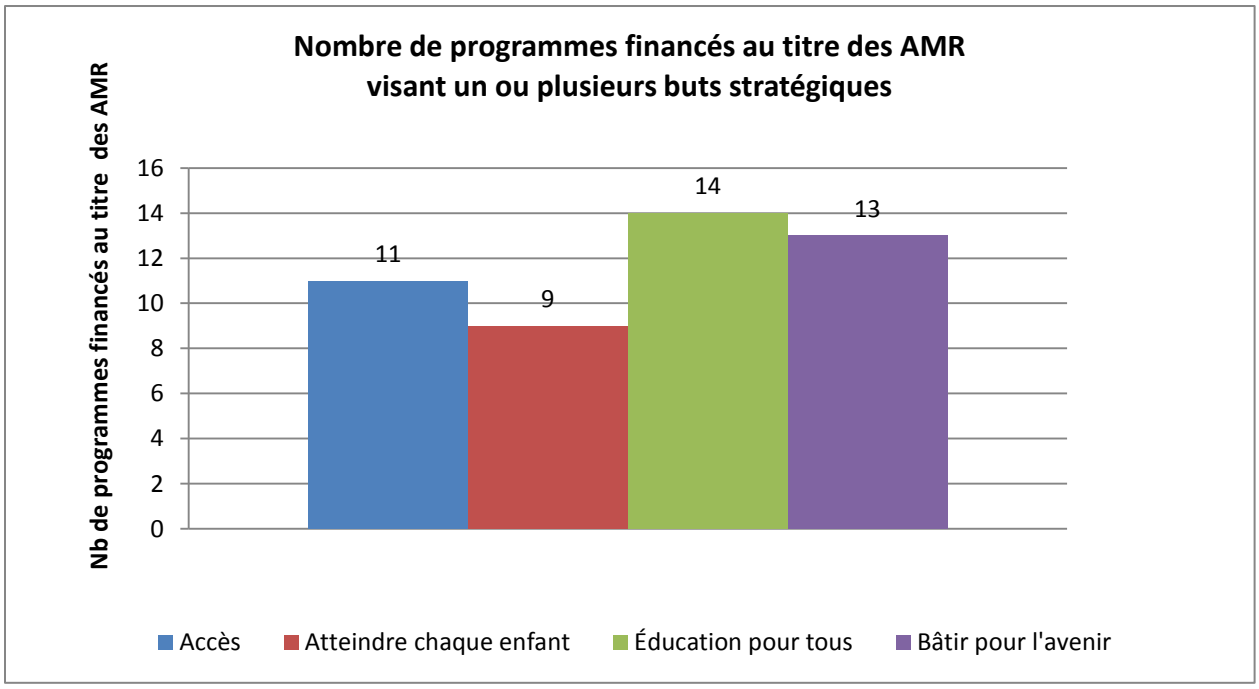
Le programme d'activités mondiales et régionales (AMR) a été approuvé par le Conseil du GPE à sa réunion de novembre 2010. Suite à la décision du Conseil, des notes de synthèse sur des activités mondiales et régionales ont été élaborées en concertation avec un large éventail de partenaires du GPE et approuvées par le Conseil. **Certaines** de ces activités sont cofinancées par des partenaires.

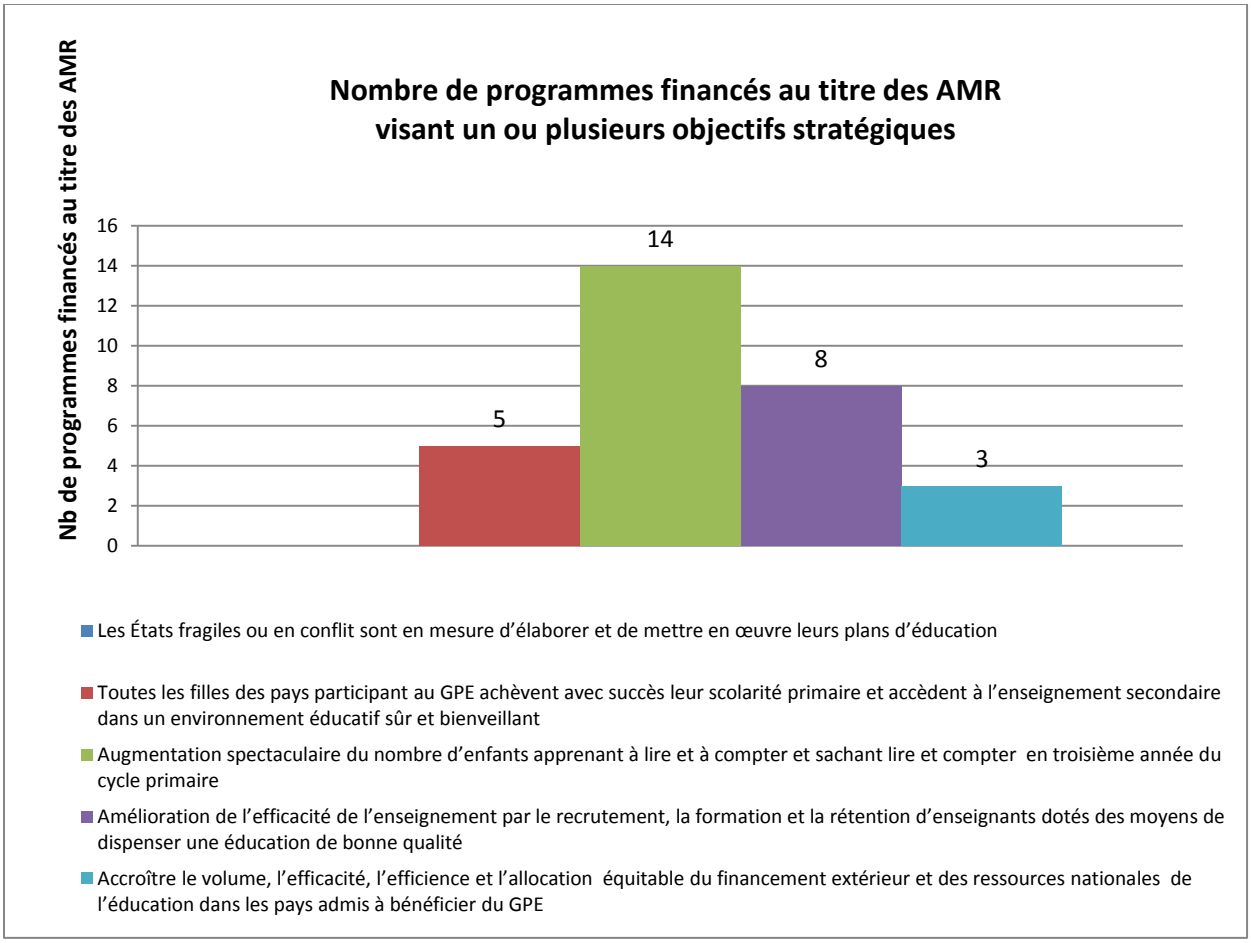
Le programme AMR soutient le renforcement des capacités, ainsi que le développement et le partage des connaissances à l'échelle régionale et mondiale et au niveau des pays, en vue d'accélérer la réalisation des buts et des objectifs énoncés dans le Plan stratégique du Partenariat mondial pour la période 2012-2015.

En 2013, le Conseil du GPE a approuvé une enveloppe de 33 millions de dollars pour financer 16 notes de synthèse correspondant à deux séries d'activités (BOD/2013/02-02 et BOD/2013/07-01). Conformément au Manuel opérationnel du programme AMR, les notes approuvées ont été développées et ont donné lieu à la préparation de propositions complètes et d'accords sur les résultats. La mise en

œuvre des projets a démarré en septembre 2013 pour la première série d'activités, et en avril 2014 pour la seconde. À ce jour, un seul des 16 projets n'a toujours pas commencé la phase de mise en œuvre.

Toutes les activités mondiales et régionales sont alignées sur les buts stratégiques du GPE en matière d'accès, d'équité, d'apprentissage et de renforcement des systèmes (voir graphiques ci-après). Les activités de la première série portent essentiellement sur des domaines qui contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques 3 (acquis scolaires) et 5 (financement de l'éducation). En termes de répartition régionale, les projets privilégient l'Afrique francophone. Les activités de la seconde série accordent la priorité aux autres régions et aux thèmes non couverts par la première série d'activités, en particulier les enseignants, les enfants non scolarisés, la santé en milieu scolaire, et l'éducation des filles. Le financement le plus important (8 505 075 dollars) vise à soutenir le développement de l'enseignement basé sur la recherche dans les programmes de préparation à l'école et d'apprentissage de la lecture dans les petites classes dans les États insulaires du Pacifique.





Les entités de gestion et de supervision des activités mondiales et régionales sont tenues de rendre compte des progrès accomplis deux fois par an : au 30 juin et au 20 décembre de chaque année (Annexe I, Manuel opérationnel). Au mois de septembre 2014, tous les projets au titre du programme AMR étaient en cours d'exécution, à l'exception du projet proposé par le CIDED (Center for International Cooperation in Education Development). Les prochains rapports d'avancement sont attendus à la fin décembre 2014.

Résultats intermédiaires

Sur la base des rapports d'avancement reçus jusqu'ici, on constate que les projets au titre de la première série d'activités mondiales et régionales commencent à engranger des résultats en termes d'innovation et de développement de nouvelles connaissances et en contribuant aux plateformes de promotion du savoir, aux communautés de pratiques et aux groupes de référence techniques dans les principaux domaines thématiques où des insuffisances ont été observées (apprentissage, financement et enfants non scolarisés).

Principaux résultats intermédiaires :

1) ***Impact positif sur les connaissances techniques, l'innovation et le dialogue sur l'action à mener dans les pays*** : Les pays en développement partenaires ont commencé à participer aux activités visant à développer les connaissances dans les domaines de l'*apprentissage*,

des *enfants non scolarisés* et du *financement*. Selon l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), son programme visant l'élaboration de méthodes pour améliorer les rapports nationaux sur les flux financiers a déjà eu des retombées sur les politiques en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Népal.

2) ***Contributions aux plateformes de promotion du savoir*** : Les activités mondiales et régionales contribuent à renforcer les plateformes de promotion du savoir qui existent déjà et à en créer de nouvelles, comme celles mises en place par les organisations francophones des pays d'Afrique de l'Ouest ou la plateforme de l'UNESCO à Bangkok pour la région Asie-Pacifique sur l'évaluation des acquis scolaires. La collaboration qui s'était déjà instaurée entre l'ISU et l'UNICEF sur le thème des enfants non scolarisés s'est renforcée dans le cadre du programme AMR. En 2014, l'UNESCO et l'UNICEF ont entrepris de publier des rapports conjoints sur la problématique des enfants non scolarisés en Afrique, en Asie du Sud et en Amérique latine.

3) ***Création de nouveaux partenariats et renforcement de ceux qui existent déjà*** : De nouveaux partenariats d'envergure régionale et mondiale ont vu le jour, et les liens de collaboration existants se sont resserrés. L'un des buts du programme d'activités mondiales et régionales — faciliter la participation des OSC et des ONG partenaires à la mise en œuvre des programmes — a été atteint, notamment avec Education International, Save the children, Children without Worms et l'Organisation internationale de la francophonie, qui jouent tous un rôle actif. Le projet AMR sur l'éducation, la santé et le handicap a suscité une collaboration internationale entre différents secteurs et parties prenantes en créant une coalition pour lutter contre l'helminthiase transmise par le sol (Soil Transmitted Helminthiasis (STH) Coalition), qui vise à développer les traitements de déparasitage, à encourager la collaboration intersectorielle et à explorer de nouvelles stratégies pour interrompre la transmission.

4) ***Mobilisation de ressources (cofinancement)*** : Les projets au titre du programme AMR ont permis de mobiliser davantage de ressources en faveur du développement des connaissances par le biais de cofinancements et d'une collaboration renforcée dans le cadre de la mise en œuvre des activités mondiales et régionales. À ce jour, des cofinancements ont été mobilisés pour dix de ces opérations auprès d'autres organisations, dont l'UNICEF, l'Initiative des Nations Unies pour l éducation des filles (UNGEI), le Pôle de Dakar, l'IIEP, l'UNESCO, la Banque mondiale, l'AFD et d'autres partenaires du développement à l'échelon national.

5) ***Participation d'établissements universitaires*** : Un nombre croissant d'établissements universitaires contribuent par leurs travaux de recherche et d'analyse à plusieurs projets d'activités mondiales et régionales. Ces activités dopent les capacités de recherche universitaire dans les pays en développement partenaires et encouragent la coopération Nord-Sud et Sud-Sud (Université de Koudougou, Université de Genève, Université de Nantes, entre autres).

6) ***Visibilité des résultats à mi-parcours*** : Les entités de gestion, les universités et les organisations internationales publient et communiquent les résultats à mi-parcours obtenus dans le cadre des projets AMR au moyen de blogs, de présentations à des conférences, d'ateliers sur le partage du savoir et de publications. Les entités de gestion et de supervision ont déjà commencé à diffuser les premiers résultats.

Principaux thèmes et recommandations

1) Synergies avec les financements du GPE pour la mise en œuvre de programmes : Maintenant que des activités mondiales et régionales sont déployées dans plusieurs pays membres du GPE, il convient d'analyser le degré de synergie entre ces activités et les financements pour la mise en œuvre de programmes. Il faut mettre en place des mécanismes pour s'assurer que les résultats de tous les projets et activités du GPE profitent à l'ensemble du Partenariat en alimentant la réflexion thématique au niveau mondial.
2) Harmonisation avec les projets des partenaires : Dans le droit-fil de ce qui précède, les activités mondiales et régionales ne doivent pas faire double emploi avec les opérations menées par les partenaires dans les pays concernés. Les interventions axées sur des thèmes similaires (acquis scolaires dans les pays francophones, enfants non scolarisés, etc.) doivent être mieux coordonnées par les Groupes locaux des partenaires de l'éducation et l'ensemble du Partenariat.
3) Connaissances fondées sur des données d'observation : On n'a pas encore trouvé de réponse claire à la question de savoir comment les résultats intermédiaires et à mi-parcours pourraient être considérés comme des données probantes susceptibles d'éclairer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales. Les conclusions tirées des faits observés dans le cadre des projets AMR devraient d'abord être vérifiées et validées.
4) Stratégie de diffusion : L'un des problèmes qui se posent aux entités de gestion et de supervision concerne les modalités de partage et de diffusion de l'information. Il convient de définir une stratégie efficace de diffusion des connaissances au sein du Partenariat qui tienne compte du contexte national. Au niveau du pays, les entités de gestion et de supervision doivent tenir le Groupe des partenaires de l'éducation régulièrement informé de l'état d'avancement des projets AMR et des constats qui s'en dégagent, et rendre compte de la manière dont ces données sont examinées et prises en compte dans les processus nationaux.

2.6 Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE)

Le Fonds de la société civile pour l'éducation (FSCE) a été établi en 2008 à l'aide d'un financement de 17,6 millions de dollars du Fonds de développement des programmes éducatifs, désormais clos ; il a joué un rôle décisif en favorisant une participation productive de la société civile nationale à la planification et au suivi des plans sectoriels de l'éducation (au total, 45 coalitions ont reçu un soutien, dont 28 en Afrique, 13 en Asie et 4 en Amérique latine/Caraïbes. En décembre 2012, le Conseil a approuvé un deuxième financement de 14,5 millions de dollars au titre du Fonds de la société civile pour l'éducation, avec l'UNESCO comme entité de supervision. Sous la conduite de la Coalition mondiale pour l'éducation (CME), le programme a aidé les coalitions nationales de la société civile pour l'éducation à : i) participer pleinement aux processus de planification et de préparation des politiques et des plans sectoriels de l'éducation ; et ii) suivre et surveiller les progrès vers la réalisation des objectifs d'éducation pour tous. Pour le cycle en cours, 51 coalitions d'OSC ont présenté des requêtes de financement, dont 46 approuvées, et avaient engagé des activités dès la fin de 2013.

Selon la Coalition mondiale pour l'éducation, le programme du FSCE est en bonne voie pour atteindre les objectifs fixés. Le FCSE a joué un rôle déterminant en favorisant une participation significative de la société civile à l'action menée au niveau national, et en instaurant les OSC comme des acteurs crédibles à même de dialoguer avec les partenaires du développement et les pouvoirs publics, un accomplissement majeur porté au crédit du GPE dans l'examen réalisé par la société civile. Par ailleurs, des retards dans les décaissements ont entraîné nombre de difficultés, en particulier pour les coalitions qui dépendent de ces fonds pour assurer la viabilité du programme.

3. Analyse des modalités de mise en œuvre

L'alignement sur les systèmes nationaux est considéré comme un aspect crucial, pour l'efficacité de l'aide et le programmes d'action pour l'après-2015, de même que dans la Charte du GPE. Inspiré de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide 2005, le Partenariat de Busan définit quatre principes communs pour une coopération efficace au service du développement : l'appropriation, l'orientation vers les résultats, l'ouverture à tous, ainsi que la transparence et la redevabilité. Le renforcement et l'utilisation des systèmes nationaux (comme « approche par défaut ») jouent un rôle capital pour la concrétisation de la plupart de ces principes et la construction d'institutions efficaces. Ces principes sont réitérés dans le programme de développement pour l'après-2015 qui appelle à une révolution de la transparence destinée à favoriser l'adhésion et la reddition de compte réciproques, et souligne qu'il est de la responsabilité des partenaires du développement d'harmoniser leur action avec les plans nationaux et d'intervenir dans le cadre des budgets publics.

Le Partenariat mondial pour l'éducation reconnaît en outre le rôle crucial des financements intérieurs et des systèmes nationaux pour la viabilité des résultats d'éducation et, partant, l'importance de réunir des financements extérieurs pour améliorer les systèmes nationaux. Ce potentiel de mobilisation peut être réalisé lorsqu'une masse critique de financements extérieurs peut être alignée sur les systèmes nationaux et utilisée dans ce cadre, plutôt qu'en cherchant à les contourner. Il existe une corrélation fondamentale entre la qualité de l'enseignement et les résultats scolaires d'une part, et les dépenses budgétaires récurrentes d'autre part, à savoir les salaires des enseignants, leur formation, les services d'administration et de contrôle, les inspections scolaires, etc. En alignant leurs financements sur les budgets publics, les partenaires du développement contribuent à améliorer la gestion de ces dépenses, en plus des démarches conventionnelles appliquées dans les projets pour financer des investissements (construction d'écoles, interventions ponctuelles, etc.). Le Partenariat mondial s'est engagé à encourager l'alignement de ses financements sur les systèmes nationaux, tout en prenant les mesures de sauvegarde appropriées.

Dans l'examen du portefeuille2013, les financements étaient regroupés en quatre modalités principales (selon les distinctions établies entre les différents types d'aide dans le Système de notification des pays créanciers du CAD-OCDE) :

L'appui budgétaire général : L'entité de supervision décaisse les fonds dès que certaines conditions importantes sont remplies (toutes n'étant pas nécessairement liées à l'éducation). Dans le cadre de cette modalité, l'aide extérieure est combinée aux ressources nationales. Inclus dans les budgets nationaux, ces fonds ne sont pas identifiables.

Appui budgétaire sectoriel : L'entité de supervision affecte spécifiquement les fonds au budget du secteur de l'éducation, et tous les systèmes du pays sont utilisés pour la mise en œuvre du financement. Les fonds peuvent être retracés ou non dans les systèmes budgétaires nationaux.

Les fonds communs : Il s'agit d'un terme générique employé pour décrire différentes modalités de financement groupées incluant plusieurs mécanismes et dispositifs. La particularité des fonds communs est que de multiples partenaires y apportent des fonds d'une façon coordonnée en vue du financement d'un programme commun. Même si les actions et les interventions sont coordonnées par des accords de financement, l'utilisation des fonds ne repose pas nécessairement sur les systèmes nationaux.

Le financement de projets : Il s'agit également d'un terme générique employé pour décrire différentes modalités de financement groupées incluant plusieurs mécanismes et dispositifs. De manière générale, le financement par projet est la modalité la moins alignée sur les systèmes budgétaires nationaux.

D'après cette classification, la grande majorité des programmes financés par le GPE sont mis en œuvre selon une modalité de financement de projets. Cette situation ne s'est globalement pas modifiée durant l'année écoulée. Le tableau ci-dessous répertorie le nombre de financements actifs, par modalité, en 2013 et 2014.

	Portefeuille 2013		Portefeuille 2014	
Modalités	**Nombre de financements**	**Parts (%)**	**Nombre de financements**	**Parts (%)**
Appui budgétaire général	1	1 %	0	0 %
Appui budgétaire sectoriel	1	1 %	2	3 %
Fonds commun	14	18 %	8	14 %
Projets	62	79 %	49	83 %
Avec l'Entité de supervision			38	64%
Avec l'Entité de gestion			11[14]	19%
Total	*78*	*100 %*	*59*	*100 %*

Note : L'examen du portefeuille 2013 portait sur les 78 financements pour la mise en œuvre de programmes approuvés depuis 2003. L'examen 2014 porte sur les seuls financements actifs entre le 1er juillet 2013 et le 30 juin 2014.

Comme le précisait l'examen du portefeuille2013, le financement par projets n'empêche en rien d'utiliser les systèmes nationaux pour les aspects de la mise en œuvre liés à la passation des marchés et à la gestion financière. En outre, si l'appui budgétaire suppose intrinsèquement le recours aux systèmes nationaux, ce n'est pas nécessairement le cas avec les fonds communs qui peuvent ou non passer par les systèmes nationaux pour les aspects concernant la passation des marchés et la gestion financière, et qui peuvent donc être tout aussi différenciés et non alignés que des projets « classiques ».

Pour analyser les modalités de financement en vue de l'examen du portefeuille2014, le Secrétariat a réalisé une étude sur dossiers de 59 financements actifs.[15] Sa méthode d'évaluation s'appuie sur les meilleures pratiques internationales et la classification de l'aide budgétaire proposée par le Groupe de travail de Busan sur la gestion des finances publiques. Cette approche présente quelques difficultés pour le Partenariat mondial, dont son caractère expérimental et le fait que les documents de programmes ne détaillent pas nécessairement les dispositifs de mise en œuvre ou pas toujours avec la précision voulue. L'analyse a tout de même permis de dresser un tableau plus nuancé du degré d'alignement des financements du GPE sur les systèmes nationaux. Elle a notamment permis les constats suivants.

[14] Le financement accéléré (10 millions de dollars) attribué au Yemen a été mis en œuvre par l'UNICEF comme Entité de gestion mais n'a pas été considéré comme un projet avec Entité de gestion. Pour l'examen des modalités, le financement de 72.6 millions de dollars est combiné à celui de 10 millions en une seule et même opération, avec la Banque mondiale comme Entité de supervision.

[15] Les 6 financements désormais clos ne sont pas pris en compte dans l'examen. En sont également exclus des financements plus anciens accordés au Togo (45 millions de dollars), au Sénégal (81,5 millions de dollars) et à la République Centrafricaine (37,8 millions de dollars), dans la mesure où des financements plus récents ont été pris en compte dans l'examen sur dossiers. Enfin, le financement accéléré attribué au Yémen (10 millions de dollars) et le financement principal de 72,6 millions de dollars ont été considérés comme une seule et même opération dans l'examen des modalités.

Alignement sur le plan : Cette dimension vise à expliciter de quelle manière l'aide est prise en compte au stade de la planification stratégique. Comme les programmes du GPE sont résolument fondés sur une approche sectorielle, ils sont très performants de ce point de vue, vu qu'ils sont tous (100 %) alignés sur les plans sectoriels de l'éducation. Toutefois, cette dimension ne permet pas une analyse fine des modalités et pratiques de mise en œuvre. Le Secrétariat s'efforcera de définir une dimension qui pourra rendre compte plus précisément du degré d'intégration des financements du GPE dans les processus annuels de planification et de budgétisation des pays.

Alignement sur le budget/les systèmes et le Parlement : Il s'agit ici de déterminer comment l'aide est traitée dans les documents budgétaires officiels approuvés par le Parlement. De manière générale, la documentation sur les financements n'est guère explicite à cet égard et il n'a donc pas été possible d'évaluer cette dimension dans le cadre d'un simple examen sur dossiers.

Alignement sur le Trésor : Cette dimension vise à établir dans quelle mesure l'aide est décaissée au moyen des principaux comptes de recettes publiques et gérée au moyen des systèmes nationaux. Les documents de programme de 29 financements du GPE (49 %) font état de l'utilisation d'un compte ouvert auprès du Trésor ou de la Banque centrale, notamment en ce qui concerne l'aide budgétaire, la plupart des fonds communs et certains projets. Ce pourcentage assez élevé de 49 % recouvre cependant des situations diverses. Ainsi, la plupart des fonds communs et les projets de cette catégorie utilisent presque invariablement des sous-comptes séparés et ne sont donc pas pleinement alignés sur un unique compte national ouvert au Trésor. À l'avenir, le Secrétariat s'attachera à différencier ces situations.

Alignement sur la réglementation en matière de passation de marchés : 17 documents de programmes (29 %) font état de l'application de la loi nationale sur les passations de marchés. Ce sont notamment 12 projets, dont presque tous prévoient tout de même des mesures de sauvegarde ; dans d'autres cas, les règles de passation de marchés de l'entité de supervision sont clairement privilégiées en cas de conflit avec la réglementation nationale.

Alignement sur le système comptable : Cette notion est fondée sur des éléments attestant que la comptabilisation de l'aide s'effectue au moyen du système comptable national. D'après les documents de programmes, c'est le cas de 21 des financements du GPE (36 %), bien que d'autres projets puissent tout à fait transférer leurs données au système de comptabilité nationale à une date ultérieure, ce qui viendrait grossir ce chiffre.

Alignement sur les procédures de vérification des comptes : Cette dimension a pour objet de déterminer de quelle manière l'aide est prise en compte dans les processus et les rapports de vérification des comptes publics. L'institution suprême d'audit est chargée de l'audit externe de 18 des 59 financements du GPE (31 %).

Alignement sur les rapports : L'objet est ici d'évaluer le traitement réservé à l'aide dans les rapports financiers et non financiers établis initialement et rétrospectivement. Les informations issues de l'examen sur dossiers ne sont pas suffisantes pour évaluer cette dimension.

Il ressort de cette analyse que les financements du GPE font activement usage des systèmes nationaux bien qu'à des degrés divers. Seulement 18 d'entre eux (31 %) n'emploient aucune des dimensions évaluées (à l'exception de l'alignement sur le plan) ; c'est plus particulièrement le cas des financements alloués à des pays en situation de grande fragilité.

Cet examen sur dossiers a aussi révélé que les documents de programme n'indiquent pas toujours clairement s'il est prévu de faire usage des systèmes nationaux, pas plus qu'ils n'expliquent pourquoi ils n'utilisent pas certains aspects des systèmes nationaux.

Lors de l'examen de la qualité qui sera réalisé pour affiner le nouveau modèle de financement, le Secrétariat veillera à ce que des informations plus complètes soient échangées au sujet des dimensions des systèmes nationaux qu'il est prévu d'utiliser ; en vue de la sélection des entités de supervision et de gestion, il recommandera de tenir compte de leur intention d'utiliser ou non les systèmes nationaux et d'inclure une section explicitement consacrée à l'utilisation des systèmes nationaux dans les formulaires de requête. Il s'attachera à privilégier les dimensions à faible risque qui présentent un intérêt évident pour la gestion du secteur de l'éducation. Conformément au mandat qui lui a été conféré dans la Charte du GPE, le Secrétariat s'efforcera de promouvoir l'inclusion qualitative du budget du programme dans la loi budgétaire nationale, de même que l'intégration des résultats financiers du programme dans les comptes publics. Le Secrétariat contribuera ainsi à renforcer l'engagement du GPE à la coopération en faveur du développement et d'un meilleur alignement sur les systèmes nationaux.

4. Analyse des coûts administratifs

Le Secrétariat a réalisé en octobre 2013 une analyse des coûts de supervision et de gestion des financements du GPE qui portait sur les financements approuvés entre décembre 2011 et mai 2013. Le Conseil d'administration a demandé au Secrétariat de continuer à surveiller et à analyser en continu les coûts de supervision, les commissions de gestion des entités et les frais de gestion et d'administration directs et d'inclure les informations correspondantes dans le rapport annuel d'examen du portefeuille. Les différents types de coûts sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Type de coût	Description et objet
Allocation de supervision (entités de supervision seulement)	• Les entités de supervision peuvent recevoir des fonds pour la durée du programme, plus une année supplémentaire destinée à couvrir deux périodes de six mois, l'une précédant la mise en œuvre, l'autre après son achèvement. • Le GPE autorise le versement d'allocations de supervision d'un montant plus important en cas d'intervention dans des États fragiles et en situation de conflit, et applique une approche à plusieurs niveaux, selon la taille du financement, pour rendre compte des différents degrés de risque et donc de l'ampleur de la supervision et de l'appui que l'entité de supervision devra apporter. • Dans les requêtes de financement, les allocations de supervision sont distinctes du financement alloué au pays. L'entité de supervision a une certaine marge de manœuvre quant à la manière dont elle emploie l'allocation de supervision pour s'acquitter de ses fonctions et responsabilités au titre du financement approuvé.
Commission de gestion *(entités de supervision et de gestion)*	• Les commissions de gestion appliquées par les entités de gestion et de supervision pour gérer les fonds sont fonction de leur réglementation interne. Dans les requêtes de financement, les commissions de gestion sont distinctes du financement alloué au pays. Les commissions de gestion contribuent généralement au défraiement des frais administratifs et autres charges encourues au titre de la gestion et de l'administration des fonds transférés. • Les commissions de gestion sont généralement exprimées en pourcentage du financement alloué au pays. Jusqu'à présent, elles ont été de l'ordre de 0 % à 8 %. En ce qui concerne les ONG internationales désormais admissibles, les commissions ont été plafonnées à 7 % du montant du financement (dont les sommes allouées à des bénéficiaires de second rang au titre de commissions de gestion).
Frais directs de gestion et d'administration (entités de gestion et autres entités d'exécution)	• Les frais administratifs directement encourus pour la gestion d'un financement (par exemple le salaire du directeur de programme, etc.) sont imputés au financement lui-même (c'est-à-dire prélevés sur l'allocation au pays), à condition qu'ils ne soient pas déjà inclus dans la commission de gestion et qu'ils ne viennent donc pas en sus du financement approuvé. • Ces frais sont généralement inclus dans la requête de financement et aucune limite n'a encore été fixée, que ce soit en pourcentage ou en valeur du financement auquel ils se rapportent. • S'il est prévu de faire appel à une entité de supervision, les coûts administratifs du gouvernement ou d'autres partenaires à la mise en œuvre sont généralement inclus dans le budget présenté à la requête de financement.

Pour la période de juillet 2013 à juin 2014, la valeur totale des allocations au titre des financements pour la mise en œuvre de programmes s'établit à 774 millions de dollars, dont 54,3 millions de dollars en commissions de gestion et en allocations de supervision, ainsi qu'en frais directs de gestion et d'administration des programmes qui sont inclus dans le montant du financement. En pourcentage, ces frais représentent **7 %** de la valeur des allocations.

Si l'on ajoute cette somme à l'ensemble des financements pour la mise en œuvre de programmes approuvés de décembre 2011 à janvier 2014, on obtient un chiffre de 1,9 milliard de dollars de financements approuvés, dont 164 millions de dollars correspondent aux commissions de gestion, aux allocations de supervision et aux frais de gestion et d'administration des programmes inclus dans le montant du financement.

Toutes allocations confondues, à savoir allocations de supervision, commissions de gestion et frais directs de gestion et d'administration, le pourcentage global a été ramené à 8,6 % contre 11 % rapportés en novembre 2013.

Type d'arrangement	Valeur totale de l'allocation approuvée (déc. 2011-juin 2014)	Commissions de gestion/Coûts de supervision et frais directs de gestion et d'administration (%)
Entité de gestion	162 millions d'USD	13,85 %
Entité de supervision	1,741 milliard d'USD	8,11 %
Total	**1,903 milliard d'USD**	**8,6 %**

Durant l'année écoulée, des efforts ont été engagés pour réduire ce type de coûts, par exemple au Cameroun où l'État finance l'ensemble des coûts de gestion et d'administration liés au financement, tandis qu'en Tanzanie, l'Agence suédoise de développement international (SIDA) ne facture pas de commission au titre de ses fonctions d'entité de supervision.

Comme dans le passé, les frais d'administration représentent toujours un pourcentage plus élevé des financements aux États fragiles et des petits financements ; c'est l'inverse pour les financements importants et les dispositifs de financement conjoints. Les coûts des entités de gestion ont tendance à être plus élevés parce que ces fonctions ne sont actuellement assumées que par des organisations spécialisées des Nations Unies, dont les commissions de gestion sont de l'ordre de 7 à 8 % de la valeur du financement.

Situation du pays	Valeur totale de l'allocation approuvée (déc. 2011-juin 2014)	Commissions de gestion/Coûts de supervision et frais directs de gestion et d'administration (%)
États fragiles ou touchés par un conflit	1,112 milliard d'USD	10,74 %
Autres États	791 millions USD	5,58 %
Total	**1,903 milliard d'USD**	**8,6 %**

Taille du financement	Valeur totale de l'allocation approuvée (déc. 2011-juin 2014)	Commissions de gestion/Coûts de supervision et frais directs de gestion et d'administration (%)
Moins de 10 millions d'USD	59 millions d'USD	16,38 %
Plus de 10 millions d'USD	1,844 milliard d'USD	8,35 %

Total	**1,903 milliard d'USD**	**8,6 %**

Le Partenariat mondial n'ayant pas défini ses propres catégories budgétaires, le Secrétariat reprend la classification des coûts figurant dans les propositions soumises par les entités de supervision et de gestion, d'où une certaine distorsion des données quand les coûts de gestion et d'administration ne peuvent pas être distingués des coûts d'assistance technique et de renforcement des capacités. Selon le Secrétariat, l'effet de distorsion n'affecte guère les totaux, car les activités de renforcement des capacités ou d'autres composantes pourraient eux aussi inclure des coûts administratifs relevant de cette catégorie.

5. Le point sur les recommandations relatives à l'examen du portefeuille 2013

L'examen du portefeuille 2013 avait identifié cinq problématiques clés, pour lesquelles des recommandations avaient été formulées. On présente ci-après un aperçu des suites données à ces recommandations et un état des lieux en 2014.

Question 1 - Dispositifs de mise en œuvre

Cette question est résumée comme suit dans l'examen du portefeuille 2013 :

Peu d'éléments montrent une évolution vers une utilisation accrue des modalités les plus alignées, la majeure partie du portefeuille s'exécutant sous la forme de projets, dont à peine quelques-uns utilisent pleinement les systèmes nationaux.

Il faudrait approfondir la réflexion sur les dispositifs de mise en œuvre et les stratégies et incitations susceptibles d'optimiser l'utilisation de modalités adaptées au contexte qui, en s'appuyant sur les systèmes nationaux, maximisent le renforcement des capacités. À cet égard, il conviendrait d'utiliser davantage les fonds communs dans des pays fragiles.

La possibilité d'offrir des incitations se présentera à l'occasion de toute révision du modèle de financement pour la prochaine période de reconstitution des ressources ; leurs modalités et leurs implications devront faire l'objet d'analyses approfondies avant l'adoption d'une quelconque décision.

Les mesures suivantes ont été engagées par le Secrétariat :

- Le présent examen du portefeuille fournit un complément d'analyse axé sur l'utilisation des systèmes nationaux.

- La révision du processus d'examen de la qualité, qui s'inscrit dans la mise en application du nouveau modèle de financement, propose de cibler et de privilégier dès le départ les modalités adaptées au contexte qui favorisent le renforcement des capacités en faisant plus ample utilisation des systèmes nationaux.

- La question des incitations au recours à des modalités mieux alignées a été évoquée avec le Groupe de référence et le Conseil à l'époque de l'élaboration du nouveau modèle de financement ; il avait alors été décidé qu'aucune incitation directe ne serait fournie dans ce modèle.

Autres mesures recommandées

- Il faut modifier la présentation des requêtes de financement au GPE pour y inclure des questions spécifiques concernant l'utilisation des systèmes nationaux, en appliquant les mêmes catégories que celles utilisées au présent rapport, ce qui permettra de mieux surveiller la situation en ce qui concerne le recours à des modalités alignées.

- Les partenaires du développement intervenant à l'échelon national et mondial doivent inscrire leur action dans un cadre explicite de reddition de comptes mutuels en ce qui concerne les modalités d'intervention retenues au niveau des pays. Les décisions des partenaires du développement concernant les modalités privilégiées dans un contexte donné ont une incidence sur les modalités alignées susceptibles de s'appliquer aux financements du GPE ; ces décisions sont parfois prises au niveau national, sans grandes orientations de la part du siège des organisations compétentes ou des personnes directement impliquées dans la gouvernance du GPE. Une analyse plus vaste des tendances, des difficultés, des capacités et des résultats pourrait aider le Partenariat mondial à progresser vers la concrétisation du but stratégique Bâtir pour l'avenir.

Question 2 - État de préparation à la mise en œuvre

Cette question est résumée comme suit dans l'examen du portefeuille 2013 :

Le délai entre la date d'approbation du Conseil et le démarrage effectif de la mise en œuvre reste énorme (128 jours en moyenne entre la décision du Conseil et le premier décaissement).

Il convient de mieux apprécier l'état de préparation à la mise en œuvre durant la phase d'approbation du programme, probablement dans le cadre de l'examen de la qualité et lors de l'examen du CCF.

Il faudrait peut-être aussi examiner avec plus d'attention les délais de signature des accords de financement, mais également suivre de près la date de démarrage effectif de la mise en œuvre au niveau des pays.

Les mesures suivantes ont été engagées par le Secrétariat :

- Il est proposé de remplacer la Politique relative aux calendriers de signature et d'exécution des accords de financement et aux procédures de révision des programmes de financements pour la mise en œuvre, par une Politique sur les financements à la mise en œuvre de programmes dans le secteur de l'éducation.

- La révision du processus d'examen de la qualité, qui s'inscrit dans la mise en application du nouveau modèle de financement, contribuera à une meilleure prise en compte de l'état de préparation à la mise en œuvre.

Question 3 - Entité de supervision contre entité de gestion

Cette question est résumée comme suit dans l'examen du portefeuille 2013 :

La terminologie utilisée pour la supervision du financement doit être révisée, la distinction entre l'entité de supervision et l'entité de gestion n'étant pas toujours clairement établie, et les deux types d'entités utilisant une diversité de dispositifs pour la mise en œuvre. À l'heure actuelle, les entités de supervision sont habilitées à recevoir des allocations de supervision qui s'ajoutent au montant du financement, alors

que les coûts des entités de gestion sont inclus dans ce montant. Les deux types d'entités peuvent utiliser les systèmes nationaux et ont des financements mis en œuvre sous forme de projets dans leur portefeuille.

Le GPE s'appuie certes sur les politiques et procédures de ses organisations partenaires, mais il existe des différences dans la démarche appliquée aux fonctions d'entité de supervision et d'entité de gestion. Il est donc recommandé d'approfondir l'analyse et de fournir des orientations pour déterminer si ces fonctions sont distinctes ou si elles sont fondamentalement les mêmes, mais ont différents dispositifs de mise en œuvre et de supervision selon les organisations partenaires impliquées, les caractéristiques du pays et le financement.

Les mesures suivantes ont été engagées par le Secrétariat :

- En mai 2014, le Comité de gouvernance, d'éthique, des risques et du financement a suivi une présentation générale sur ces questions et les considérations connexes, mais n'a formulé aucune recommandation.

Autres mesures recommandées

- Les nouvelles fonctions des entités de supervision et de gestion doivent être examinées dans le cadre des travaux en cours sur la gestion des risques et la préparation du prochain plan stratégique du GPE.
- Si la terminologie utilisée doit être ramenée à un seul et même terme, il faudra choisir un terme qui évoque davantage la collaboration et souligne le rôle de direction revenant au gouvernement, par exemple entité partenaire.

Question 4 - Exigences en matière de rapports

Cette question est résumée comme suit dans l'examen du portefeuille 2013 :

La ligne d'action adoptée par le GPE jusqu'à présent consiste à s'appuyer sur les politiques et procédures de ses organisations partenaires, notamment celles relatives aux rapports. Le GPE n'ayant pas d'exigences sur le contenu, les délais de présentation et la forme des rapports, le personnel du Secrétariat a d'énormes difficultés à collecter les informations, les analyser et les présenter au CCF et au Conseil d'administration d'une façon qui réponde à leurs besoins. Cette difficulté va s'aggraver à mesure que le Partenariat mondial continue de diversifier ses entités de supervision et de gestion.

Le suivi des décaissements en est un exemple. Le GPE étant hébergé par la Banque mondiale, le Secrétariat peut accéder en temps réel aux informations sur les décaissements effectués de la Banque mondiale vers les pays en développement partenaires. Lorsque des organisations autres que la Banque mondiale font office d'entités de supervision ou de gestion, le Secrétariat peut suivre en temps réel les décaissements émanant du GPE vers ces entités, mais n'a pas les moyens d'obtenir systématiquement des informations sur les dépenses ou les décaissements de fonds en faveur des pays en développement partenaires, sauf dans les cas où les entités mettent ces informations à sa disposition en utilisant leurs propres modèles et fréquences de présentation de rapports.

Ce problème peut être résolu en instituant des modalités standard de présentation des rapports ou en déterminant de manière plus contraignante les informations attendues des entités de supervision ou de gestion et des pays en développement partenaires aussi bien dans les dossiers de requête que dans les rapports sur la mise en œuvre et l'utilisation des fonds. Cela dit, une attention particulière doit être accordée à la corrélation négative entre les modalités additionnelles imposées aux entités de supervision ou de gestion et les gouvernements partenaires d'une part, et la promotion d'une harmonisation et d'un alignement accrus d'autre part. Il faudra également insister davantage sur la nécessité de rendre spécifiquement compte des financements du GPE dans le secteur de l'éducation, compte tenu du fait que pour les modalités les plus alignées, la norme sera de présenter des rapports sur l'évolution globale du secteur, les ressources du GPE n'étant pas allouées à des activités spécifiques.

Les mesures suivantes ont été engagées par le Secrétariat :

- Un système a été mis en place pour suivre les décaissements effectués par les entités de gestion au profit du gouvernement/des partenaires à la mise en œuvre.

- Le Secrétariat a réalisé une première analyse des « plus petits dénominateurs communs » dans les rapports soumis par les principales entités de supervision et de gestion (Banque mondiale, UNICEF, UNESCO) afin d'identifier les informations de même nature que l'on pourrait extraire des rapports tels qu'ils sont actuellement présentés.

- Des formats types ont été définis pour les rapports concernant les financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation et les financements pour la préparation de programmes.

Autres mesures recommandées

Les travaux sur les formats types de rapport ont été mis en attente pour élaborer le nouveau modèle de financement et les nouvelles directives applicables aux financements relevant du nouveau modèle. Tant qu'il n'y aura pas d'accord sur la série d'indicateurs à surveiller dans tous les financements du GPE, il sera difficile d'établir un cadre de notification des résultats commun à l'ensemble des financements. Le nouveau modèle de financement fournit quelques orientations à cet égard en privilégiant les indicateurs concernant l'efficacité, l'équité et l'apprentissage. Cette question doit toutefois être traitée avec pragmatisme, et mise en balance avec la diversité des contextes d'intervention du Partenariat mondial et les implications de cette diversité pour le niveau des indicateurs à surveiller (processus, produits et résultats).

Question 5 - Recommandations au CCF

Cette question est résumée comme suit dans l'examen du portefeuille 2013 :

Alors que le CCF transmet aux GLPE des observations sur chaque proposition soumise à l'approbation du Conseil, il apparaît que certaines de ces observations ne sont parfois pas claires pour les GLPE, voire contreproductives dans certains contextes. En conséquence, elles ne sont pas systématiquement suivies d'effet dans tout le portefeuille.

Il est donc recommandé que le CCF clarifie davantage ses observations afin que les GLPE puissent y donner suite, et qu'il dise clairement si une observation est faite uniquement pour examen et peut être

rejeté après analyse par le GLPE ou s'il s'agit d'une action fondamentale qu'il s'attend à voir exécuter. Dans ce dernier cas, l'observation doit être précise et concrète, et assortie d'une incidence sur le financement si la suite qui y est donnée n'est pas appropriée.

Le CCF pourrait aussi envisager d'instituer un processus par lequel les GLPE auraient la possibilité et la responsabilité d'examiner formellement les observations du CCF et d'y répondre.

Le Secrétariat reconnaît la nécessité d'améliorer les orientations données sur les observations formulées durant les réunions du CCF, afin d'alerter ce dernier sur toute conséquence imprévue qui pourrait en résulter.

Les mesures suivantes ont été engagées par le Secrétariat et le CCF :

- À sa réunion d'octobre 2013 durant laquelle il a pris connaissance du rapport d'examen du portefeuille, le CCF a adopté un nouveau système visant à scinder les commentaires en deux catégories : les simples observations d'une part, et les suites à donner, d'autre part. Ce système a été adopté par le Comité des financements et performances au niveau des pays. Dans l'examen du portefeuille 2014, les suites données sont systématiquement rapportées dans les fiches-pays.